

**UNIVERSITATEA DIN PITEȘTI
FACULTATEA DE LITERE**

**STUDII
DE
GRAMATICĂ CONTRASTIVĂ**

Nr. 22/ 2014

EDITURA UNIVERSITĂȚII DIN PITEȘTI

**COMITET ȘTIINȚIFIC/COMITÉ SCIENTIFIQUE/ SCIENTIFIC COUNCIL
BOARD**

Laura BĂDESCU, Universitatea din Pitești, România
Nadjet CHIKHI, Universitatea din M'sila, Algeria
Laura CÎȚU, Universitatea din Pitești, România
Jean-Louis COURRIOL, Universitatea Lyon 3, Franța
Dan DOBRE, Universitatea din București, România
Ștefan GĂITĂNARU, Universitatea din Pitești, România
Laurent GAUTIER, Universitatea din Burgundia, Franța
Joanna JERECZEK-LIPIŃSKA, Universitatea din Gdańsk, Polonia
Lucie LEQUIN, Universitatea Concordia, Montréal, Canada
Milena MILANOVIC, Institutul de Limbi Străine, Belgrad, Serbia
Stephen S. WILSON, City University, Londra, Anglia
Adriana VIZENTAL, Universitatea Aurel Vlaicu din Arad, România

**COMITET DE LECTURĂ/ COMITÉ DE LECTURE/PEER REVIEW
COMMITTEE 2014**

Alina GANEA, Universitatea Dunărea de Jos, Galați, România
Simina MASTACAN, Universitatea V. Alecsandri Bacău, România
Joachim N'DRE DAMANAM, Universitatea Bouaké, Coasta de Fildeș
Anna Franca PLASTINA, Universitatea din Calabria, Italia
Ludmila PRENKO, Universitatea de Stat din Daghestan, Daghestan
Frédéric SHEHADEH, Universitatea Paris-Sorbona Paris 4, Franța
Stephen S. WILSON, City University, Londra, Anglia
Laura PINO, Universitatea Saint-Jacques-de-Compostelle, Spania
Luz CASAL SILVA, Universitatea Saint-Jacques-de-Compostelle, Spania

**DIRECTOR REVISTA/ DIRECTEUR DE LA REVUE/ DIRECTOR OF THE
JOURNAL**

Laura CÎȚU, Universitatea din Pitești, România

REDACTOR-ȘEF /RÉDACTEUR EN CHEF/ EDITOR IN CHIEF

Cristina ILINCA, Universitatea din Pitești, România

COLEGIUL DE REDACȚIE/COMITÉ DE RÉDACTION/EDITORIAL BOARD

Ana-Marina TOMESCU, Universitatea din Pitești, România

Raluca NIȚU, Universitatea din Pitești, România

Ana-Maria STOICA, Universitatea din Pitești, România

Silvia BONCESCU, Universitatea din Pitești, România

ISSN-L: 1584 – 143X

e-ISSN: 2344-4193

revistă bianuală/revue biannuelle/biannual journal

Revistă acreditată categoria C CNCS

Revue accréditée catégorie C par le Conseil National Roumain de la Recherche Scientifique

Accredited by the Romanian National Research Council, category C

FACULTATEA DE LITERE

Str. Gh. Doja, nr. 41, Pitești, 110253, România; Tel. / fax : 0348/453 300

Persoană de contact/personne de contact/contact person: Cristina ILINCA

studiidegramaticacontrastiva@yahoo.com;

<http://www.studiidegramaticacontrastiva.info>

Editura Universității din Pitești

Târgul din Vale, 1, 110040, Pitești, Romania

Tél.: +40 (0)348 453 116; sorin.fianu@eup.ro

CUPRINS

GRAMATICĂ CONTRASTIVĂ

Rachid Adjaout

Typologie des énoncés définitoires en berbère (kabyle) / 7

Roser Gauchola

Le processus de grammaticalisation dans l'effacement de l'agentivité. Étude contrastive français-espagnol / 22

Albert Jiatsa Jokeng

La minimalité syntaxique dans Les démons de la route de Clément Dili Palai / 36

Nabil Sadi

Le français radiophonique algérien au contact de langues : tours de parole, chevauchements et changement de code / 47

TRADUCTOLOGIE

Mohammad Ahmad Thawabteh

Diachronic Analysis of three Palestinian Marriage Contracts: Implications for Translators / 66

TYPOLOGIE DES ENONCES DEFINITOIRES EN BERBERE (KABYLE)¹

Résumé : Dans la présente contribution, nous essayerons d'aborder un problème complexe d'une langue minoritaire : le berbère (kabyle). Notre choix s'est porté sur l'étude de la thématique des typologies de définition dans cette langue. Il est utile de souligner l'importance que revêt la particule de prédication « d » qui est l'équivalent de l'auxiliaire être dans la langue française. Cette particule rentre dans le processus de la définition lexicographique surtout paraphrastique. Cette réflexion prendra appui essentiellement sur la dichotomie soulignée par S. Chaker, c'est-à-dire, l'opposition verbe / nom qui véhicule la notion de prédication. Celle-ci constitue l'ossature, sur le plan sémantique, de l'énoncé berbère. Nous tiendrons tout autant compte des paramètres linguistiques contribuant à la construction du sens telles que la fonction, de l'analyse, de l'équivalence, etc. Quant aux paramètres métalinguistiques, ceux-là se pencheront sur l'analyse des procédés tels que la dénomination et la désignation.

L'opération de désignation est liée à l'ensemble des relations signe / chose (des signes qui décrivent les choses) impliquant la formule de désignation, ou encore le modèle prédicatif dont le signifié assure la désignation de l'objet défini signe et signe. Quant au rapport de dénomination, celui-ci semble reposer essentiellement sur les concepts de : dénommer, s'appeler et appellation.

Mots clés : Linguistique, métalinguistique, lexicographie, définition et prédication.

Abstract: In the present paper, we will try to tackle with a complex problem in a minor language which is the Berber language (Kabyle). Our choice fell on the study of the topic of types of definition in that language. It is useful to emphasize the importance of particle preaching "d" which is the equivalent of the auxiliary be in the French language. This particle is within the dictionary definition of the process especially paraphrastic. This reflection will be based primarily on the dichotomy highlighted by S.Chaker, That is to say, the noun-verb opposition vehicle with it the notion of preaching. It is the backbone, on the semantic level, the statement Berber. We will equally account other linguistic parameters contributing to the construction of meaning in this article to the image of the function, analysis, equivalence, etc.. As metalinguistic parameters, those will focus on the analysis of processes such as the name and designation. The designation operation is linked to all sign Relations / thing (signs that describe things) involving the designation form , or the predicative model whose signified ensures designation of the subject matter to sign and definition sign. As for the report name, it appears to be based primarily on three basic elements from which to generate concepts: styling, to call and name.

Keywords: Linguistics, metalinguistic, lexicography, translation and preaching.

Introduction

Le travail que nous proposons dans cet article tourne autour du phénomène de la définition lexicographique dans la langue kabyle². Il sera question de typologies définitoires concernant l'unité lexicale vue comme lemme virtuel pour un éventuel dictionnaire monolingue kabyle / kabyle. Avant de rentrer dans le vif du sujet, il est utile de faire un détour théorique très succinct, pour mieux appréhender la question.

¹ Rachid Adjaout, Département de Langue et de Culture Berbère, Université de Bejaia, Algérie.
adjaoutrachid@yahoo.fr

² Le kabyle est l'un des dialectes berbères, parlé au nord de l'Algérie.

Si l'on se réfère aux travaux théoriques ayant trait aux différents aspects de la définition, on constate que l'on dispose aujourd'hui de nombreuses synthèses de recherches sur les approches définitives, ce qui n'est pas le cas pour la description de ce procédé qui reste insuffisante. Auger M¹, dans sa thèse sur *les énoncés d'intérêts définitives*², souligne que ces derniers sont de type ordinaire et correspondent à des énoncés définitives linguistiques et non métalinguistiques. Pour cet auteur, l'énoncé définitive serait donc, au sens large, un énoncé qui constitue une définition ayant un rapport à une formule qui donne le ou les sens d'un mot, expression qui vise à être synonyme de ce qui est défini. Mais les énoncés sémiqes³ sont aussi d'un intérêt sémantique pour le lexicographe, principalement dans l'analyse du mot en tant qu'entrée du dictionnaire en traits sémantiques. Par conséquent, leur valeur est classificatoire.

Quant à la définition dans le domaine berbère (kabyle), à travers laquelle nous tenterons de cerner les contours, pourrait s'avérer complexe du fait que le sujet en question n'a pas fait, à notre connaissance, objet d'études poussées. Notre réflexion prendra appui essentiellement sur la dichotomie soulignée par Chaker, c'est-à-dire, l'opposition verbe /nom qui véhicule la notion de prédication.

Celle-ci constitue l'ossature, sur le plan sémantique, de l'énoncé berbère. Nous tiendrons tout autant compte des autres paramètres contribuant à la construction du sens dans cet article. Ceci, à travers l'analyse des procédés telle que la dénomination, la désignation, la fonction, ainsi que d'autres éléments faisant partie des énoncés définitives linguistiques à l'exemple de la copule « *d* », l'équivalent de la copule « être » dans la langue française.

L'énoncé définitive obéit vraisemblablement à des critères distinctifs. Ainsi, on peut rencontrer des énoncés repérables par leurs formes, d'autres par leurs fonctions et quelquefois les deux réunis. Par conséquent, ces définitions seraient tributaires de critères très variés pouvant prendre différentes valeurs en fonction de la nature du défini et de son contexte.

Dans cette optique, nous reprenons les différentes approches définitives citées par M. Auger dans lesquelles l'auteur tente d'expliquer comment les spécialistes de la définition appréhendent le phénomène de la définition et sur lequel repose impérativement toute conception de dictionnaire.

L'activité de définition⁴ implique naturellement l'existence de deux segments : le mot défini et l'énoncé définitive. Ce dernier se comporte

¹ Auger M., 1997, *Repérage des énoncés d'intérêt définitive dans les bases de données textuelles*, Thèse de doctorat, soutenue sous la direction de M. Knecht, Université de Neuchâtel, p. 32.

²Énoncés définitives pourraient être définis comme étant tout discours de forme phrastique qui détermine, en tout ou en partie, soit les caractères qui appartiennent à un concept, soit les éléments qui caractérisent quelque chose, soit aspect propre à un signe linguistique.

³ L'énoncé sémiqes est pris au sens de B. Pottier et de sa théorie sur les sièges.

⁴« Proposition dont le premier membre est le terme à définir, le second étant composé de termes connus qui permettent de déterminer les caractères du premier (*définition en compréhension* ou *intensionnelle*), ou de déterminer la classe d'objets qu'il désigne (*définition en extension* ou *extensionnelle*).» Dictionnaire *Le Grand Robert*, 2005.

généralement comme une paraphrase synonymique du segment défini. La définition lexicographique, ou dictionnaire, en est le meilleur exemple.

Ainsi, R. Martin¹ distingue principalement deux types d'énoncés définitoires : les énoncés définitoires à caractère métalinguistique et les énoncés définitoires à caractère paraphrastique. Les premiers « *informent sur le signe, de telle sorte que la définition ne parle plus de l'univers, mais de la langue [...]* », alors que les seconds, qui, eux, peuvent être hyperonymiques, métonymiques, dérivationnels ou approximatifs, fonctionnent comme des équivalents sémantiques du segment défini. Les définitions de type métonymique expriment un concept au moyen d'un terme désignant un autre concept qui lui est uni par des relations nécessaires : spatiales, temporelles, causales et casuelles. Pris comme des composantes de réseaux sémantiques, les mots se définissent, selon Condamines², par des relations de taxinomie, de méronomie, de synonymie, de complémentarité et, enfin, par des relations dites fonctionnelles.

Chukwu et Thoiron³, quant à eux, abordent la définition en termes de reformulations. Ils distinguent ainsi trois types de reformulation, sinon d'énoncés définitoires : les reformulations copulatives identifiables par la copule *être* (*X est Y*), les reformulations métalinguistiques appellatives marquées par des verbes dénominatifs (*appeler, nommer, etc.*), et les reformulations métalinguistiques explicatives qui recourent à des adverbes à valeurs explicatives comme par exemple *c'est-à-dire, ou, entendre par, distinguer, etc.* Les reformulations métalinguistiques dégagées par Chukwu et Thoiron ne se généralisent pas à tous les paradigmes imaginables des énoncés définitoires.

Toute définition scientifique doit ou devrait s'opérer, - selon Loffler-Laurian⁴ - soit par dénomination (réduction de l'extension du terme défini), soit par équivalence (indices verbaux ou paraverbaux qui indiquent l'équivalence sémantique), soit par analyse (décomposer et recomposer les propriétés du défini), soit par fonction (indiquer la fonction ou la finalité de l'objet défini), soit encore par caractérisation (emploi des différents procédés d'énumération qui contribuent à indiquer les propriétés ou les caractéristiques de l'objet défini)⁵.

Cependant, l'ensemble des typologies est jugé insuffisant et surtout caractérisé par une incohérence et une certaine non-systématicité. À propos des limites de l'étude des définitions Salja Sepälä relève : « on notera, curieusement qu'aucune typologie ne semble s'articuler autour des fonctions de la définition,

¹ Idem, p. 28.

² Ididem, p. 30.

³ *Op. cité*, p. 31.

⁴ *Op. cité*, p.33.

⁵ *Op. cité*, p. 32.

aspect pourtant essentiel pour comprendre la définition dans toute sa complexité... »¹.

Cette auteure affirme plus loin :

les typologies qui ne sont pas systématiques et qui, étant fondées sur des définitions nommées, ne permettent pas d'aborder les aspects des définitions qui n'impliquent pas un type de définition donné avec une dénomination particulière².

Tout en tenant compte de ces critiques, notons tout de même que c'est à l'ombre de ces typologies d'énoncés définitoires que nous avons tenté de soumettre à l'analyse un corpus qui porte essentiellement sur un cas particulier de la langue kabyle, à savoir le parler des At M'likeche. Ainsi donc, cette étude tentera de travailler dans un premier temps sur les catégories définitionnelles kabyles. Ensuite, présenter les définitions linguistiques et métalinguistiques dans celle-ci.

I. Les catégories définitionnelles kabyles

En analyse définitionnelle, nous pouvons avancé que nous disposons, en kabyle, de deux types d'énoncés définitoires : d'une part, l'énoncé définitoire linguistique qui est, en fait, un discours appelé traditionnellement « *discours ordinaire* » comme le montre l'exemple ci-après à travers lequel le segment *a* est défini par *b* : « *anyir (a) // tawenza (b)* » (front), ce qui renvoie, dans le fond, à un cas de synonymie. Cet énoncé prend une dimension référentielle et tente de décrire les objets du monde.

D'autre part, l'énoncé définitoire métalinguistique se caractérise par son statut autonymique à l'image de cet exemple en grammaire kabyle : « *amyag³ // d yiwen uferdis yesean azal meqq^oren deg twinest⁴* » (le verbe // est l'élément essentiel de la phrase). L'objet de celui-ci est le langage lui-même (le discours qui parle de lui-même).

Deux critères essentiels sont souvent retenus comme constitutifs de toute définition : les énoncés définitoires linguistiques et les énoncés définitoires métalinguistiques. Chacun de ces critères génère des catégories reflétant ainsi la nature du vocabulaire que celles-ci contiennent. En outre, il est généralement admis que la définition dans toutes les langues naturelles se manifeste à travers ces deux procédés. Mais l'essentiel à noter réside dans le fait que l'opération avec ou à travers laquelle ceux-ci se réalisent est soumise à des logiques propres à chaque langue et est dotée d'un mécanisme de fonctionnement qui lui est particulier.

¹Sepälä S., 2007, *La définition en terminologie et Ontologie : théories et applications*, Article présenté à la conférence d'Annecy, France, juin 2007, p. 3.

²Idem, p. 4.

³Mammeri M., 1990, *Amawal n tmazirt tartart* (Lexique de berbère moderne), 3^{ème} Ed. Association Culturelle Tamzight, p. 21.

⁴Boudris B., 1990, *Tamawalt usegmi : Vocabulaire de l'éducation Français – Tamazight*, Revue Amazigh, Rabat, p. 88.

Ainsi, la langue kabyle, en tant que langue naturelle, manifeste aussi à travers son vocabulaire toute une série d'éléments définitionnels lui permettant de s'adapter aux différentes évolutions diachroniques qu'elle subit. Avant de procéder à l'analyse du corpus recueilli sur le vocabulaire utilisé dans le parler des At M'likeche, nous allons tenter d'une part de cerner les différents contours ayant trait aux énoncés définitoires; d'autre part, appuyer ces derniers avec des exemples quand cela paraît nécessaire. Il est à rappeler que ces énoncés définitoires revêtent un caractère fondamental lors de toute analyse et auquel tout lexicographe aurait souvent recours lors de son travail sur la définition.

Bien que les typologies des énoncés définitoires enregistrent certaines carences du fait qu'elles ne couvrent pas suffisamment le champ de la définition, leur étude demeure plus qu'utile. Ces typologies permettent d'appréhender les contours du défini du point de vue de son statut significatif. Elles constituent, en outre, actuellement un point de repère assez intéressant dans l'analyse des énoncés définitoires kabyles.

Sur la base des données théoriques sur la définition, nous allons essayer de voir dans quelle mesure elles peuvent s'appliquer à la réalité des données pratiques du kabyle. A partir de là, la question sur laquelle nous nous focaliserons se résume comme suit : peut-on aujourd'hui décrire et cerner avec le métalangage existant, le contenu définitionnel des vocables appartenant à différents champs lexicosémantiques du Kabyle ?

II- Les définitions linguistiques en kabyle

Ce point sera consacré à la présentation de la formule définitoire retenue dans le cadre de cet article et qui découle de différents facteurs métalinguistiques et linguistiques. Nous insisterons essentiellement sur les facteurs inhérents aux énoncés définitoires du kabyle.

II.1- La copule « d » l'équivalent de l'auxiliaire « être » dans la langue française

Dans la langue française, la copule « être »¹ (X est Y) est la formule la plus fréquente s'agissant des énoncés définitoires. Cependant, celle-ci prête à confusion dans beaucoup de situations et la relation entre X et Y peut s'interpréter par X signifie Y, X a le sens de Y, X est l'équivalent de Y, etc. En langue kabyle, la fonction prédicative, en général, se manifeste dans le syntagme verbal, mais il arrive dans certains contextes que celle-ci soit portée par le syntagme nominal. Et cette opération est possible dans les cas où le syntagme verbal perd cette fonction

¹ L'auxiliaire de prédication diffère dans sa fonction dans les deux langues le Français et le Berbère. Dans la langue française cette fonction de prédication est réalisée par l'auxiliaire « être » entre autres et dans la langue berbère par la copule « d » qui ne jouit pas de statut d'auxiliaire.

pour devenir un simple déterminant lexical ayant comme équivalent l'adjectif, comme l'illustre l'exemple qui suit : *yefka uqçic isurdiyen i baba-s* (donner enfant argent qui papa son) (l'argent que l'enfant a donné à son père).

Toutefois, des substantifs, des adjectifs et tous les déictiques¹ sont susceptibles de remplir la fonction de prédicat. Ainsi, en kabyle, la fonction de prédication paraît souvent dans des énoncés définitoires à caractère nominal ou adjectival et qui est rempli par l'auxiliaire de prédication « *d* » comme l'illustre la définition de l'entrée lexicale supposée suivante : - **Wamlal** // **d**² *yiwen yemxi d-yettilin ya kan deg tefsut, gemrent medden iwakken a t-ččen d azegzaw nex yewwa. xurs ijeğğigen qqaren-asen ġihbud, iferr-is ur xezziif ur wezzil, tizegzewt-is ur telli ara d-taqeshant.* (les marguerites sont des plantes qui poussent au printemps, on les cueille pour les consommer crues ou cuites. Leurs fleurs sont appelées coquelicots. Leurs feuilles sont de taille moyenne, d'un vert clair).

Les autres contextes susceptibles de voir la réalisation de la copule « *d* » sont multiples et diversifiés. Les exemples suivants en donnent un aperçu :

- **Bbirwel** // **d** *abaεuc amezzyan iteqqes* (c'est un petit insecte piquant).

- **Amadax** // **d** *yiwen yemxi d yettaken tidekt, imeqqi-d deg tezgi, xurs tieeqqayin (tidekt) ttakent anzi ar tid n tjilbant nex ahat ur wwident ara...* (Plante qui donne un fruit appelé lentisque...). Les énoncés définitoires, dans les cas ici décrits, commencent par la copule de prédication « *d* ». Il est à supposer que cela est dû à l'impossibilité dans laquelle se trouve le définisseur l'obligeant à n'avoir d'autres choix que de recourir à la paraphrase³. Ici, le procédé fait appel à la fonction du défini et à sa forme. Ci-après une représentation schématique de la définition à travers l'un des exemples cités plus haut :

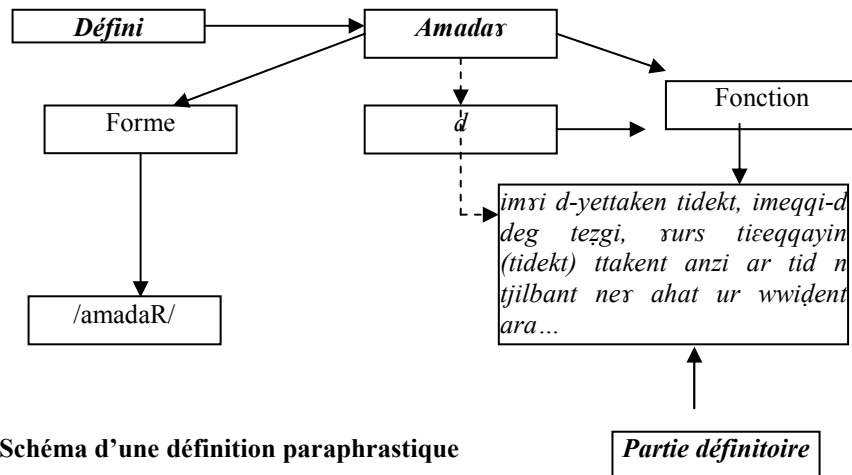


Schéma d'une définition paraphrastique

¹ Il existe en berbère plusieurs types de déictiques tels que : *da* (ici), *tura* (maintenant), *nekk* (moi), etc.

² « *d* » en gras joue le rôle de copule prédicative.

³ On a toujours recours à utiliser cette copule de prédication « *d* » quand la synonymie n'est pas possible, donc on l'introduit dans une paraphrase.

À travers ces exemples, nous constatons, de manière plus ou moins claire, qu'en langue kabyle, les critères qui président à la dénomination d'une part, du moins pour cette catégorie de mots, est d'ordre formel ou fonctionnel. D'autre part, la copule « *d* » est considérée comme étant un actualisateur de prédication qui serait l'un des moyens pour définir les termes en kabyle. **X** remplit la fonction du prédiqué et **Y** un prédicat. Selon l'exemple ci-après : « *aqcic d uħric* » (le garçon est intelligent) la qualité ou la propriété d'être intelligent est attribuée au lexème « *garçon* » par l'intermédiaire de la copule « *d* ».

Notons que dans la construction précédente, la fonction remplie par **X** renvoie sémantiquement au référent et **Y** à la prédication. La combinaison de cette particule de prédication dans différents énoncés offre plusieurs possibilités aux locuteurs de la langue kabyle. Par ailleurs, cette copule est capable de mettre en relation deux expressions référentielles désignatives en liant deux unités lexicales qui expriment un rapport d'identité, exemple : « *Lbaz d lbaz, læc-is d israren* » (l'aigle est un aigle, son nid est un assemblage de brins). La copule prédicative « *d* » est l'élément caractéristique des syntagmes nominaux¹ s'organisant souvent selon les formules suivantes :

- actualisateur² + nom. Exemple : « *d axammac* » (il fait chaud) ; « *axammac* » signifie en français « chaleur ».
- actualisateur + adjectif. Exemple : « *d aberkan* » (il est noir).
- actualisateur + substitut. Exemple : « *d kečč* » (c'est toi).

En somme, cette copule joue la fonction d'actualisateur qui se réalise dans des énoncés définitoires non verbaux. Le fait qu'elle introduit un prédicat nominal montre qu'elle est la base de la relation de prédication qui collabore à des constructions syntaxiques et sémantiques d'ordre référentiel.

Rappelons en outre que la copule « *d* », dans la langue berbère (kabyle), est un morphème monophonique homophone qui possède trois valeurs. Le premier est un déictique spatial de proximité : « *yusa-d* » par opposition à un autre déictique spatial « *yusa-n* », le second est un coordonnant introduisant un nom à l'état d'annexion ou un pronom indépendant : « *baba-s d mmis* » (le père et son fils) et la dernière forme, c'est elle qui joue le rôle de prédication et constitue le noyau définitionnel. Ici, dans cette spécification, cette copule de prédication est employée dans la construction du genre « **X d Y** » ce qui équivaut à la copule « être » dans la langue française. Le **X** peut être dénommé comme le prédiqué et le **Y** c'est le prédicat lui-même, comme l'illustre l'exemple suivant : « *argaz d win i tent-iferrun* » (est homme, celui qui trouve solution à tout), à travers lequel la propriété de « trouver des solutions » est attribuée à l'entité « *argaz* »

¹ A distinguer des phrases nominales qui sont très utilisées en langue berbère du fait de son affiliation à la famille chamito-sémitique.

²Chaker S., 1990, *Types de syntagmes prédictifs en berbère*, Cahiers de linguistique d'orientalisme et de slavistique, p. 79.

(homme). Donc la copule «*d*» à elle seule ne spécifie aucune relation d'évidence que «*X* c'est *Y*». Ces deux entités ne peuvent recevoir une interprétation logique, car la présence de la copule «*d*» n'est que le résultat d'une relation sémantique contextuelle construite sur un noyau prédicatif.

II.2- L'équivalence

C'est l'une des formes à l'aide de laquelle les mots peuvent être définis. Il s'agit de relations ayant trait à la synonymie ou à l'antonymie (opposition). La synonymie est définie comme l'équivalence entre deux ou plusieurs mots différents par leurs signifiants, mais dont le signifié est posé comme étant le même, comme l'illustre l'exemple ci-après : «*argaz // aterras, amdan*» (l'être humain, homme, individu, etc.). L'antonymie, quant à elle, exprime l'opposition entre deux mots différents par leurs signifiants et par leurs signifiés comme c'est le cas dans : «*idelli ~ azekka*» (hier ~ demain).

Divers reformulateurs de sens sont au service de la définition par équivalence, tels que : équivaloir à ..., autrement dit..., c'est-à-dire..., être comparable à..., etc. La langue kabyle dispose de tournures définitoires comme : *yettak anzi ar...*, *amzun d...*, *yettcabi ar...*, *ccrul n...*, etc. voici un exemple de leur emploi : *abrid-a amzun d asif* (ce chemin ressemble à un oued)¹ est une expression décrivant la détérioration d'une route au point de ressembler au lit d'un cours d'eau. L'équivalence est courante dans des exemples utilisés par le lexicographe pour appuyer une définition. Ainsi, le recours aux exemples comme facteurs définitionnels facilite l'accès au sens pour l'utilisateur d'un dictionnaire.

II.3- La caractérisation

La caractérisation concerne essentiellement les propriétés que renferme l'objet à définir (attribut, caractère, qualité, propre à, constituer de, etc.). Pour ce faire, le kabyle dispose des formulateurs : (*ɣurs, yesɛa, yemmug, yesker, yettwaxdem am...*, etc.). Mais, ce qui est intéressant dans cette langue, c'est l'introduction d'un vocable « passe-partout » *ayennat / tayennatt* (truc) qui sert de relais quand on ne dispose pas de synonymes ou d'expressions adéquats pour les cas qui se présentent. Enfin, la caractéristique définitionnelle d'un vocable se déploie, en langue kabyle, par l'emploi d'adjectif comme c'est le cas dans toutes les langues.

¹ Les traductions données entre parenthèses sont littérales.

II.4- L'analyse

Ce procédé n'est pas vraiment différent du précédent, car il repose également sur des caractéristiques du défini. Ces dernières sont véhiculées par des expressions faisant références aux parties à l'origine de l'objet (fait, événement, phénomène) à définir telles que : provenir de..., résulter de..., cause de..., etc. il existe en kabyle des expressions qui remplissent cette fonction, il s'agit entre autres de : « *yusa-d deg..., xurs azal..., yesea..., yekka-d deg..., kra deg waṭas* », etc.

« *īḍaren // iqejjiren, ifadden nex ayen yesebdaden tafekka n wemdan* » (les jambes, les pieds ou bien c'est la partie qui aide à maintenir debout le corps de l'être humain). Cet exemple illustre l'idée de la définition partielle d'où l'emploi de mots spécifiques, contrairement à la définition générale qui s'appuie sur un terme générique.

II.5- La fonction

La fonction met en avant le rôle du référent, objet de la définition. Elle figure parmi les outils dont dispose le définisseur, dans le cas où son objectif est de cerner le sens du défini. Les expressions pouvant servir de repère à ce genre de définitions sont: permettre de, employer pour, servir à, etc. La langue kabyle pallie ce type de définitions par l'utilisation d'expressions telles que : *ittuseqdac i..., nessexdam-it i..., ilaq i..., yezmer ad yili...*, etc.

« *mernuyet // imxi yettuseqdacen d asafar i win yewwet lqu* » (le marrube est une plante qui sert de remède à l'indigestion).

II.6- La causalité

Elle dénote l'origine de la formation de l'objet qu'il soit le résultat d'un effet quelconque ou qu'il en soit la cause, c'est-à-dire : provoqué par ..., s'obtient par..., provenir de..., cause de..., etc. Son équivalence en kabyle est : *yusa-d seg..., ittekk-ed deg..., yezmer ad yili...*, etc.

« *īfedra // aṭan īḍaren, tettekk-ed seg tikli s waṭas ḥafi* » (maladie causant des gerçures aux orteils).

III. Les définitions métalinguistiques en Kabyle

Les définitions métalinguistiques se caractérisent par leurs sujets autonymiques dont l'objet du discours est le langage lui-même. Leurs commentaires portent

sur forme du signifiant ou sur le contenu notionnel du signifié. Elles s'opèrent selon les procédés de la désignation et de la dénomination:

III.1- La désignation

Cette opération est liée à l'ensemble des relations *signe / chose* (des signes qui décrivent les choses) impliquant la formule de désignation, ou encore le modèle prédicatif dont le signifié assure la désignation de l'objet question à définition *signe* et *signe*. Bien que la langue kabyle souffre d'absence d'une métalangue relatif à ce type de relations, des expressions telles que : « *lmaena-s, azal-is, yebra ad yini*, ect. » pallient cette carence. Ce palliatif fonctionne sur le modèle : *signe1 /signifier / ; avoir comme sens équivalent de / ; vouloir dire / signe 2*. En kabyle, on peut supposer que : « *awal 1/ lmaena-s / ; / yebra ad yini / awal 2* ».

Cet état de fait mettant en évidence la pauvreté de la langue, en matière d'un vocabulaire de spécialité exige, à court terme, le recours à la mise en place de néologismes - seul moyen - à même de régler définitivement ce problème. Certes, le phénomène de désignation existe en tant que réalité dans l'usage quotidien de la langue, mais il n'est pas encore conceptualisé en outils terminologiques pouvant être utilisés pour une analyse purement scientifique. Pour ce faire, nous suggérons de retenir temporairement comme appellation pour le terme de « désignation » le vocable kabyle « *bedd* »¹ (se tenir debout, se mettre debout, dresser). Lorsque ce verbe est à la forme factitive « *sbedd* », il devient l'équivalent du verbe « désigner » en français. Ce vocable apparaît entre autres dans des contextes où la notion de désignation est dite solennellement, comme l'illustre l'exemple suivant : « *llamin // argaz yettusbedden d aqerru ref taddart* » (*llamin* est l'individu désigné en tant que chef de village). Le sens de « désigner » comme la plupart des signes linguistiques impliquent de facto une relation entre le signe et une réalité extralinguistique. Et pour la seconde relation *signe / signe* qui est interne à la langue, nous proposons le vocable « *anamek* » (la signification de...). Nous illustrons ce cas par l'exemple suivant : *nekk // amqim ilelli n wudem amenzu n wasuf* (moi // pronom de la première personne du singulier). Cette seconde relation est susceptible en principe de décrire sémantiquement tous les termes ayant trait à la grammaire à condition qu'elle s'inscrive dans le cadre autonymique. C'est-à-dire, les vocables grammaticaux se décrivent par d'autres vocables de même catégorie.

¹ Cet exemple du kabyle illustre la nuance de sens du verbe « *sbedd* » « *taddart tesbedd ddurt ieeddan leeqqal* » (le village a désigné ses représentants la semaine dernière). « *leeqqal sbedden-d aberrah* » (les représentants ont nommé le crieur public)

De ce fait, il est à constater que dans la première relation, on apprend à répondre à la question : qu'appelle-t-on ? (*d acu-t ou d acu-tt ?*)¹ Tandis que dans la deuxième, le but consiste à mettre l'accent sur la valeur d'un signe donné en opposition avec d'autres signes faisant partie d'un même système linguistique. Autrement dit, à la manière dont Saussure conçoit les signes. Il s'agit de répondre aux questions : quels sont les traits distinctifs d'une unité linguistique en opposition à d'autres ? Quelle en est la catégorie grammaticale?

III.2- La dénomination (chose et signe)

Selon I. Tomba, le rapport de dénomination « *fixe entre le dénommé et son nom, une relation constante. Aussi existe-t-il plusieurs types de dénominations, notamment celles qui appartiennent en propre à un individu (nom, prénom, etc.) et celles qui appartiennent, en commun, à tous les éléments qu'une même classe (noms communs, verbes, etc.)* »². Ce rapport de dénomination semble reposer donc essentiellement sur trois éléments de base à partir desquels se génèrent les concepts de : dénommer (*semmi*), s'appeler (*qqaren-as*) et appellation (*asemmi, tameayert*³). La notion de désignation, comme citée supra, peut s'exprimer par deux types de relations *signe* → *chose* (marque le statut du désigné) ou *signe* → *signe* (marque le statut de signifier). Cependant, la notion de dénomination peut s'effectuer inversement : *chose* → *signe* lorsqu'elle prend son ancrage dans le patrimoine cognitif du locuteur, c'est-à-dire relevant de son capital expérimental qui se traduit par l'usage de la langue. Ainsi donc, le rapport de dénomination s'effectue selon l'idée qui stipule que les choses préexistent aux idées. Les exemples ci-après en illustrent cette vision:

- « *Ltufan imi ad ilal ar imuhar ttsemmin-as deg sebea wudan* ». (Chez les Touaregs, on attribue un prénom à un nouveau-né sept nuits après sa naissance).
- « *Abernus ar leqbayel, qqaren-as ibidi* ». (Le burnous chez les Kabyles s'appelle « *ibidi* »).
- « *Imezdar n tefriqt ugafa⁴ tlaein i yiman-nsen Imaziren* ». (Les habitants de l'Afrique du Nord se désignent par le vocable : « *Imaziren* »).

Le rapport de dénomination en discours s'opère dans la langue kabyle par le biais de plusieurs marqueurs métalinguistiques que nous rappelons dans

¹Il s'agit d'une vieille expression utilisée dans les devinettes kabyles. Quand un narrateur propose une devinette, il finit toujours son propos par « *d acutt, d acutt ?* » (que désigne le contenu ?)

²Tomba-Mcz I. (1994) : « *La sémantique* » que-sais-je ?, Ed. P.U.F., p. 68.

³ Le terme *tameayart* (surnom) est une appellation péjorative dans la région des At M'likech.

⁴ Mammeri M. (1990) : « *Lexique : Tamazight – Tafransist, Tafransist – Tamazight* », 3^{ème} Ed. de l'Association Culturelle Tamazight de Bejaia, Algérie, p. 10.

cette suite : *asemmi, alaei, qqaren, isem-is* (s'appeler, se nommer, se dénommer, avoir pour nom, etc.). Dans cette perspective, G. Kleiber, dans un article publié en 1984, établit une distinction entre une dénomination ordinaire et une dénomination métalinguistique. La première est relative au domaine spatio-temporel bien déterminé comme le montre cet exemple en langue kabyle: 1- « *Amyurar n tkurt uđar ifazen deg umađal aseggas n 2004, qqaren-as Zidane* ». (Le meilleur joueur de foot en 2004 s'appelle Zidane).

Par contre, la dénomination métalinguistique porte souvent sur un concept général :

2- « *Anda sarwaten at zik timzin qqaren-as, annar* ». (Le lieu où on bat l'orge s'appelle le terrain à battre).

Remarque : D'après Kleiber, la dénomination de type ordinaire¹ ne peut pas être considérée comme étant une règle générale, car les énoncés portant sur les dénominations de noms propres ne peuvent pas figurer dans un dictionnaire de langue, comme c'est le cas dans l'exemple n° 1. En revanche, le second exemple exprimant une dénomination métalinguistique et s'appliquant à une unité codée de la langue accompagne toujours une entrée de dictionnaire.

La distinction introduite par Kleiber entre dénomination ordinaire et dénomination métalinguistique contient un particularisme d'ordre terminologique à savoir qu'au lieu d'opposer linguistique à métalinguistique; il oppose ordinaire à métalinguistique. « Ordinaire » qui implique dans sa relation antonymique le vocable « extraordinaire ». Par conséquent, l'objectif de l'auteur était d'exprimer l'opposition entre nom *propre* et nom *commun*.

Notons que la notion de définition est doublement référentielle puisqu'elle peut renvoyer à un objet émanant d'un discours lexicographique (objet essentiel) de ce travail qu'à un objet du discours ordinaire. Dans la pratique, ces deux types de définitions sont difficiles à distinguer. Cependant, il faut noter que les normes qui régissent les définitions lexicographiques permettent de les différencier des définitions dites ordinaires. Les premières sont celles du lexicographe, spécialiste des dictionnaires. Or, dans la définition ordinaire, le défini peut être l'objet de diverses significations ; suivant le contexte. Cela confère une souplesse dans le maniement du langage.

Pour conclure, il faut souligner aussi que le phénomène de la désignation autonymique intervenant dans le processus de la définition est régi par un ensemble de règles très complexe. Par conséquent, la désignation devient par là ambiguë.

On entend par autonymie un signe qui renvoie à lui-même en tant que signe et non à l'objet (J. Dubois 2002 : 60). En lexicographie, toutes les entrées sont considérées comme des signes autonomes, car elles se trouvent détachées du contexte discursif. En outre, « *l'autonymie se distingue par là,*

¹ La dénomination de type ordinaire chez Kleiber consiste à insérer dans la catégorie des noms communs un nom propre. Voir l'exemple 1 page 136.

d'un côté, de la désignation par un nom qui suppose un contrat dénominatif et de l'autre, de la désignation déictique qui met en jeu des repérages énonciatifs » (Tomba I. 1992 : 4), comme le montrent clairement les exemples kabyles qui suivent :

- « *Amɣar (imɣaren) // amdan yesean ugar n 60 iseggasen di tudert-is* ».

(Un vieillard est un homme dépassant 60 ans).

« *Amɣar n taddart, amɣar azemni, ar tagara* ». (Le chef du village ; le sage, etc.).

Quant à l'autonomie de la désignation déictique :

« *Wagi // d ameskan ...* ». (Celui-ci // est un démonstratif...).

Après ce bref détour sur les possibilités que permet la langue kabyle à travers ses différentes fonctionnalités dans la description des énoncés définitoires, il est à constater qu'en dépit des carences que peut contenir la notion d'analyse en termes de typologie dans le sillage des définitions, elle sera d'un apport non négligeable dans la description de données lexicographiques kabyles.

C'est à partir de cet ensemble d'éléments outils, que les différentes catégories définitionnelles peuvent prendre ancrage dans leurs descriptions des entrées. Afin d'être plus explicites aux usagers du dictionnaire, les énoncés définitoires doivent également intégrer des exemples dans les différents articles. Cela permettra d'aboutir dans un premier temps, à un simple dictionnaire monolingue (kabyle-kabyle).

Conclusion

En guise de conclusion sur ce point, notons qu'à propos de la particule « *d* », (Taïfi : 2002, p. 425) affirme dans son article que : « *L'inventaire de ces constructions est loin d'être exhaustif* ». Il n'a abordé dans ce texte que quatre cas de figure :

- a. *Construction canonique : le prédiqué + la particule de prédication « d » + le prédicat (X + PP + Z) ;*
- b. *Verbe d'état + PP + PN (prédicat nominal) ;*
- c. *Verbe d'opinion + PP + PN ;*
- d. *PP + PN + Complément de EP (expression prédicative) »¹.*

A partir de ce constat partiel, extrait de l'étude réalisée par Taïfi, il est à noter que cette fonction prédicative, que remplit cette particule de prédication dans l'articulation du sens à travers l'énoncé, a des conséquences très

¹Taïfi M., 2002, « De la construction adjectivale en Tamazight : syntaxe et sémantique de la particule *d* », *Articles de linguistiques berbères*, mémorial Werner Vycichl, L'Harmattan, p. 425.

significatives dans les procédés de désignation et de dénomination en berbère sur lesquels nous allons revenir avec plus de détails dans un autre papier.

Ainsi, le phénomène de la définition en langue kabyle repose essentiellement sur l'opposition verbo-nominale. Il embrasse diverses formes à partir desquelles se génèrent différents énoncés définitoires que ce soit au plan linguistique ou au plan métalinguistique. Néanmoins, quelques problèmes d'ordre terminologiques sont à souligner du fait que le processus du passage à l'écrit dans cette langue est toujours d'actualité. En outre, nous pouvons souligner aussi que cette langue renferme des potentialités langagières énormes si elles sont bien exploitées, cela permettrait de mieux cerner les lemmes au plan définitionnel et faciliter la tâche de consultation aux usagers.

Bibliographie

- Auger M., (1997), *Repérage des énoncés d'intérêt définitoire dans les bases de données textuelles*, Thèse de doctorat, sous la direction de M. Knecht, Université de Neuchâtel.
- Boudris B., (1990), *Tamawalt usegmi : Vocabulaire de l'éducation Français – Tamazight*, Revue Amazighe, Rabat.
- Chaker S., (1973), « Types de syntagmes prédicatifs en berbère », *Cahiers de linguistique d'orientalisme et de slavistique (Aix)*, 5-6, 1975. *Le système dérivationnel verbal berbère (kabyle)*, thèse de doctorat IIIème cycle, Paris V. *Un parler d'Algérie : syntaxe*, thèse pour le Doctorat d'Etat, Paris V, Décembre 1978
- Chaker S., (1995), « Les dictionnaires berbères (autres que kabyles) », *Encyclopédie berbère* n° XV, Edisud, p. 2308-2310.
- Chaker S., (2003), « Autour de la racine en Berbère », *Folia Orientalia*, Vol. 39, pp. 83-93.
- Chaker S., (1996), *Manuel de linguistique berbère II. : Syntaxe et diachronie*, Ed. ENAG, Alger.
- Dubois J., (2002), *Dictionnaire de la linguistique*, Larousse.
- Kleiber G., (1989), « Y a-t-il encore un sens à parler du sens des mots ? », *Lexiques*, France, p. 92-96.
- Klieber G., (1984), « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, Vol. 76, pp. 77-94.
- Klieber G., (1987), « Mais à quoi sert donc le mot chose », *Langue française*, Vol. 73, pp. 109-127.
- Mammeri M., (1990), *Lexique : Tamazight – Tafransist, Tafransist – Tamazight*, 3^{ème} Ed. Association Culturelle Tamazight de Bejaia, Algérie.
- Sepälä S., (2007), « La définition en terminologie et Ontologie : théories et applications », Article présenté à la conférence d'Annecy, France, juin 2007
- Taïfi M., (2002), « De la construction adjectivale en Tamazight : syntaxe et sémantique de la particule *d* », In *Articles de linguistiques berbères*, mémorial Werner Vycichl, L'Harmattan.
- Tomba-Mcz I., (1994), *La sémantique*, Que-sais-je ?, PUF.

Rachid **Adjaout**, enseignant au Département de langue et de culture berbères, Faculté des lettres et des langues, Université A. Mira de Bejaia, Algérie. Titulaire d'un diplôme de doctorat en langue, littérature et société, obtenu au centre de recherche berbère INALCO, Paris, en 2011. Actuellement, il assure les modules de sémiotique et de méthodologie appliquée à la linguistique.

Annexe

Abernus (iberniyas)	burnous ;
Amahax (imuhax)	Amziɣ / imaziven (Berbère « s »);
Ameskan	démonstratif ;
Amdan	être humain ;
Amɣar (imɣaren)	vieillard ;
Amɣar ntaddart	le sage du village, le doyen, le chef, etc.
Amɣar azemni	le connaisseur, le philosophe, etc.
Amyurar	joueur ;
Alaɛi	appeler ;
Annar	Terra à battre ;
Anda	interrogatif ;
Aseggas	années ;
Asemmi	nommer, dénommer ;
Aserwet	terrain à battre ;
D	morphème monophonique : déictique spatial, conjonction et de prédication ;
Bedd (sbedd)	mettre debout, se mettre debout, nommer, désigner ;
Ibidi	burnous ;
iɖ (uɖan)	nuit (s) ;
iman	soi-même ;
imezdax	habitants ;
lɥufan	nourrisson ;
Taddart	village ;
Tagara	la fin ;
Tkurt-uɖar	football ;
Tafriqt ugafa	Afrique du nord ;
timzin	orge ;
Ugar	plus de ;
Wagi	celui-ci ;
Zik	jadis, il y a longtemps;

**LE PROCESSUS DE GRAMMATICALISATION DANS
L'EFFACEMENT DE L'AGENTIVITÉ. ÉTUDE CONTRASTIVE
FRANÇAIS-ESPAGNOL¹²**

Résumé : Dans cette contribution, nous analysons, dans deux langues typologiquement proches et génétiquement apparentées, le français et l'espagnol, l'effacement de l'agentivité, qui est conçu, en typologie linguistique fonctionnelle, comme la présence plus ou moins implicite de l'agent d'une action (qui dans le schéma de la phrase prototypique, i.e. la moins marquée, coïncide avec le sujet du verbe). L'adoption de l'approche fonctionnelle permet d'obtenir une vision holistique de ce phénomène en montrant, en particulier, que l'effacement de l'agentivité se traduit dans ces deux langues par des moyens qui relèvent non seulement de la syntaxe et du lexique mais également de la morphologie, voire de la pragmatique ou de l'analyse du discours (autrement dit par des moyens plus ou moins grammaticalisés et qui sont donc susceptibles d'être ordonnés sur une échelle de grammaticalisation).

Mots-clé : Effacement de l'agentivité, échelle de grammaticalisation, diathèse, voix.

Abstract: In this paper we analyze, in two typologically and genetically related languages, French and Spanish, agentivity erasure, conceived, in functional typology framework, as the more or less implicit presence of the agent of an action (which, in the prototypical sentence schema, i.e. the least marked, coincides with the verb subject). Functional approach allows to attain an holistic view of this phenomenon showing, in particular, that agentivity erasure manifests itself in these two languages by means which fall under syntax and lexicon but also morphology, even pragmatics and discourse analysis (in other words, by more or less grammaticalized means that are thus likely to be ordered in a grammaticalization scale).

Key words: Agentivity erasure, grammaticalization scale, diathesis, voice.

Depuis LEHMANN (1982), par la suite révisé dans LEHMANN (2002), on distingue deux grandes approches dans l'analyse des processus de grammaticalisation :

- une approche qui permet de retracer l'évolution, éminemment diachronique, des signes traduisant une fonction donnée « *when they are grammaticalized in language change* » (LEHMANN 1982 : 26), ce qui est rendu par les « chaînes de grammaticalisation », cette approche s'inspirant des études sur la genèse de la négation en français de

¹ Roser **Gauchola**, Universitat Autònoma de Barcelona, Espagne
roser.gauchola@uab.cat

² Cette étude a été réalisée au sein d'un groupe de recherche financé par le gouvernement régional de la Catalogne (réf. 2009SGR1201 *Comunicació i oralitat. Anàlisi experimental de l'oralitat en el contacte de llengües i en els trastorns del llenguatge*) et dans le cadre de trois projets de recherche financés par le gouvernement espagnol (HUM2004-03764 *Gamas frecuenciales optimas para la intercomprensión entre lenguas románicas : el caso del español, catalán y francés* ; HUM2008-61648 *Parametrización de la variabilidad entonativa para la intercomprensión entre lenguas románicas: el caso del español, catalán y francés* ; FFI2010-17917 *Parametrización verbo-tonal de la percepción fónica e intercomprensión entre lenguas románicas: el caso de las vocoides y contoides "específicas" del español, catalán y francés*).

MEILLET [1912] (1958), à qui nous devons les premières analyses sur ce phénomène (cf. entre autres, HOPPER & TRAUGOTT 1993 ; HEINE, CLAUDI & HÜNNEMEYER 1995) ;

- une approche qui permet de montrer la relation, de nature panchronique, entre des éléments linguistiques apparemment hétérogènes mais qui possèdent un dénominateur commun fonctionnel (« functionally similar signs », LEHMANN *ibid.*), dont les différences graduelles sont rendues au moyen d'un « *theoretical construct* » (*ibid.*), les échelles de grammaticalisation.

C'est cette deuxième perspective fonctionnelle qui est adoptée dans la présente contribution, où nous analyserons différents mécanismes dans deux langues typologiquement proches et génétiquement apparentées, le français et l'espagnol, mécanismes qui s'inscrivent dans le même « contexte » fonctionnel, l'effacement de l'agentivité, et qui présentent différents degrés de grammaticalisation, ce qui permet de les ordonner sur une échelle de grammaticalisation.

L'effacement de l'agentivité peut être caractérisé comme la présence plus ou moins implicite de l'agent de l'action exprimée par le verbe, phénomène qui se produit soit parce que le sujet syntaxique ne coïncide pas avec l'argument agent, soit parce que le sujet et, par voie de conséquence, l'agent sont difficilement identifiables ou carrément inexistantes.

D'emblée, il s'avère nécessaire de préciser ce que l'on entend, en typologie linguistique fonctionnelle, par « action », en particulier par « action prototypique » (i.e. la moins marquée) caractérisée par LAZARD (1994 : 261) comme

« celle qui est exercée volontairement par un agent humain qui en garde la commande (« control »), action menée jusqu'à son terme et affectant un objet aussi complètement que possible ».

Partant de cet axiome, les recherches typologiques ont, par ailleurs, permis de montrer qu'il existe une hiérarchie (une structure scalaire entre deux pôles) des éléments linguistiques établie selon qu'il soit plus ou moins probable qu'ils coïncident avec le sujet / agent (zone gauche de l'échelle) ou avec l'objet / patient (zone droite de l'échelle) (SEILER, 1988 : 53) :

1^{ère} personne > 2^e personne > 3^e personne > nom propre > humain > animé > inanimé

AG/SUJ

PAT/OBJ

Toujours selon LAZARD (*ibid.*), « *Dans la phrase biactancielle prototypique l'agent est thématique, le verbe et l'objet rhématiques* ».

L'échelle ci-dessus peut dès lors être extrapolée à un continuum entre les deux pôles communicatifs thème / rhème :

1^{ère} personne > 2^e personne > 3^e personne > nom propre > humain > animé > inanimé

THÈME

RHÈME

L'approche typologique fonctionnelle permet ainsi de caractériser l'action prototypique par un faisceau de traits relevant de la syntaxe (type de fonction syntaxique), de la sémantique (type d'argument) et de la visée communicative (degré de saillance et point de vue communicatifs).

Or si l'action prototypique semble correspondre au cas statistiquement le plus fréquent puisque non marqué, il arrive toutefois que ce schéma actanciel se trouve modifié et que l'agentivité, la présence de l'agent, soit masquée, estompée ou carrément effacée pour des raisons pragmatiquement différentes :

- soit parce que le locuteur décide de ne pas révéler l'identité de cet agent en l'omettant ou en lui conférant un statut rhématique,
- soit parce que l'agent présente un caractère générique et peut dès lors être identifié avec un quantifieur universel (du type *tout le monde*),
- soit parce que l'identité de l'agent est inconnue du locuteur.

Dans une perspective typologique fonctionnelle, le phénomène de l'agentivité peut être analysé dans le cadre plus large de la fonction universelle de *participation* (SEILER 1988), i.e. le rapport entre le noyau d'un événement (le verbe, le *participé*) et les satellites de ce noyau (les syntagmes nominaux qui ont part à cet événement, les *participants*). Face à ce problème commun à toutes les langues, chaque langue apporte ses solutions particulières, ses *techniques*, qui sont constituées par les structures propres à cette langue et qui entretiennent des relations d'équilibre à l'intérieur de chaque système.

En adoptant ce point de vue, nous aborderons l'analyse de l'effacement de l'agentivité (i.e. la présence plus ou moins implicite de l'agent d'une action) dans une des techniques dont disposent certaines langues pour « résoudre » le problème de la *participation* : la technique *orientation* conçue comme "*The marking of relations of the participants to the participle in the most general sense*", selon les mots de SEILER (1988 : 13) et qui renvoie au phénomène de la voix.

Nous analyserons dans cette contribution quelques-uns des mécanismes dont disposent le français et l'espagnol pour exprimer l'effacement de l'agentivité. La typologie desdits mécanismes qui s'ensuivra permettra de montrer qu'à partir de ce dénominateur commun fonctionnel, il est possible de déceler, pour les moyens expressifs utilisés dans les deux langues de la recherche, différents degrés d'aboutissement du processus de grammaticalisation qui peuvent être rendus au moyen d'une échelle de grammaticalisation.

1. L'effacement de l'agentivité en français

Quoique, dans de nombreuses recherches, les termes « diathèse » et « voix » soient utilisés comme synonymes (cf. LAZARD 2001), l'école typologique de Leningrad (cf. NEDJALKOV & YAJONTOV 1983) les avait déjà distingués dans ses analyses des constructions passives et résultatives. Ainsi, si la voix traduit une structure syntaxique, le concept de diathèse renvoie à l'association initiale que chaque verbe détermine entre les relations syntaxiques de ses arguments régis et les relations sémantiques qui sont associées auxdits arguments (MORENO CABRERA, 1991 : 537).

Soit l'énoncé

- 1) Le maçon a construit la maison.
- 2)

Dans 1), le verbe *construire* présente une diathèse agentive dès lors que le sujet coïncide avec l'agent et avec le thème de l'énoncé, ce qui correspond au schéma de l'action prototypique.

En revanche, les exemples suivants présentent une tout autre situation :

- 3) Le malade a subi une opération chirurgicale.
- 4) Daniel a obtenu le premier prix au concours littéraire.
- 5) Daniel a été victime de la calomnie (de ses collègues).
- 6) Daniel a reçu une lettre anonyme.

En effet, dans les exemples 2-5, les sujets des verbes ne correspondent pas aux agents du participé. D'aucuns pourraient même arguer que les verbes, dans ces occurrences, ne renvoient pas à de vraies actions mais dans le meilleur des cas à des états (notamment dans le cas de 4¹). En tout état de cause, que ce soit de manière plus ou moins implicite, on a affaire à des actions (dans le cas de 4 elle débouche sur un état) dont les actants principaux ne sont pas explicités, soit parce qu'ils sont facilement récupérables (les chirurgiens dans 2, le jury du concours dans 3, les collègues dans 4), soit parce qu'ils sont inconnus (ex. 5). Les verbes des énoncés ci-dessus présentent deux types de diathèses qui, quoique proches, affichent néanmoins certaines différences. Ainsi, le participé de l'énoncé 3 présente une diathèse bénéfactive dans la mesure où le participant privilégié, qui coïncide avec le sujet et le constituant le plus saillant du point de

¹ De fait LAZARD (2001: 68) souligne que le schéma actancier de base se caractérise non seulement par le fait qu'il exprime la plupart du temps une action prototypique, mais encore parce que c'est le modèle phrastique le plus utilisé « aussi pour exprimer des procès qui ne sont pas des actions », notamment ce qu'il appelle des « phrases de perception » (cf. « Brutus a vu César »), des phrases où le sujet est un patient et non pas un agent (cf. « Brutus a subi une défaite »), voire des phrases qui renvoient à des « états » (cf. « l'école jouxte la mairie »).

vue communicatif, correspond au bénéficiaire. Les exemples 2, 4 et 5 présentent, quant à eux, une diathèse où c'est la cible qui occupe la position sujet et la place privilégiée du point de vue communicatif.

Si, comme on vient de le voir, certains verbes sont propices, de par leur configuration argumentale, à l'effacement de l'agentivité et donc à présenter une situation marquée par rapport à l'action prototypique, d'autres verbes admettent différentes associations diathétiques tout en gardant un certain dénominateur commun sémantique :

- 7) Le médecin a guéri le malade.
- 8) Selon le médecin, Daniel a guéri.
- 9) Les antibiotiques ont guéri le malade.

Dans les occurrences 6-8, le verbe *guérir* présente des variations diathétiques. Ainsi, si l'exemple 6 se caractérise par une diathèse agentive où sujet et agent coïncident, dans 7 il s'est produit un « déplacement nucléaire simple » (MORENO CABRERA, *op cit.* : 544), par lequel l'agent est omis et le patient est associé à la fonction sujet et au constituant thématifié, alors que dans 8, il s'agit d'un cas de diathèse instrumentale, autrement dit, c'est l'actant qui renvoie à l'instrument qui occupe une place de choix au plan syntaxique et pragmatique au détriment de l'agent qui, bien qu'aisément récupérable, est estompé, voire complètement effacé.

On le voit, si la voix active suit la plupart du temps le schéma de l'action prototypique dans la mesure où elle traduit bien un cas non marqué, i.e. naturel (cf. KILANI-SCHOCH 1988), il ne s'ensuit pas pour autant qu'il existe des rapports homothétiques entre ces deux phénomènes dès lors que dans certains cas « périphériques » (i.e. marqués), qui appartiennent tout de même au système, l'agentivité est effacée.

Mais s'il existe une voix qui, en français, est généralement associée à l'effacement de l'agentivité, il s'agit de la voix passive. On pourrait objecter à cet égard que bon nombre de constructions passives admettent la présence explicite de ce que la grammaire traditionnelle désignait par le terme « complément d'agent ». Toutefois, en typologie fonctionnelle il s'est avéré que les constructions passives avec agent constituent un cas marqué dans la mesure où l'omission de l'agent est la structure la plus répandue parmi les langues accusatives (celles qui disposent de voix passive) au point qu'il a été souligné que si une langue a une construction passive avec agent, elle a toujours également une structure passive sans agent, l'inverse n'étant pas toujours vrai.

Comme cela est connu, la langue française a hérité du latin la construction périphrastique avec *être*, où l'élément thématifié coïncide toujours avec le patient :

- 10) Le voleur a été incarcéré.

11) La banque a été cambriolée.

Parallèlement, le français a créé toute une série de constructions périphrastiques passives à partir de l'auxiliarisation de différents verbes qui confèrent à l'ensemble des nuances ou des particularités pragmatiques propres.

Ainsi, *{se faire + infinitif}* présente un comportement scalaire quant au degré de responsabilité du participant humain privilégié (LE GOFFIC 1993 : 323), qui peut coïncider avec le patient (ex. 11 a, 12 et 14), soit avec le bénéficiaire (11b), soit encore avec la cible (13) :

11) a. Daniel s'est fait psychanalyser.

11) b. Daniel s'est fait construire une maison à la campagne.

12) Daniel s'est fait engueuler pour ses retards réitérés.

13) Daniel s'est endormi et il s'est fait voler sa serviette dans le train.

14) Daniel s'est fait licencier malgré son dévouement pour l'entreprise.

D'autre part, la langue française a créé deux autres constructions périphrastiques avec des verbes du domaine sensoriel : *{se voir / s'entendre + infinitif}*, où l'élément thématifié renvoie à un animé, voire à un humain. Dans le cas de *{se voir + infinitif}*, l'argument occupant le premier plan communicatif peut correspondre aussi bien au patient (ex. 15) qu'à la cible (ex. 16) :

15) A sa grande stupeur, le romancier s'est vu citer en justice (DUHAMEL) (Petit Robert Électronique¹)

16) Elle s'est vu refuser l'entrée au club (PRE).

En revanche, le verbe *s'entendre*, qui implique un verbe de locution, semble privilégier la thématification de la cible :

17) Hier je me suis entendue [sic] dire par le psy de mon fils que lui et moi avions un gros problème (www.forumaufeminin.com)

Quoiqu'il s'agisse d'auxiliaires, pour lesquels le « choix » des lexèmes qui en constituent le noyau ne semble pas avoir été arbitraire puisque *voir* et *entendre* impliquent un événement sensoriel plutôt qu'une activité, le fait que le patient ou la cible qui en sont le sujet doivent être humains montre que le processus de grammaticalisation n'a pas atteint le stade final.

Par ailleurs, *{se laisser + infinitif}*, où le sémantisme de départ du noyau verbal (« ne pas empêcher, permettre ») devenu auxiliaire favorise le glissement vers la passivation, permet de gommer l'intervention d'un quelconque agent et de thématifier le patient (ex. 18) ou la cible (ex. 19) :

18) Daniel s'est laissé attendrir / impressionner / persuader.

19) Je me suis laissé dire que...

¹ Désormais PRE.

Cependant, dans certains emplois, le patient thématique est inanimé, ce qui indique que le sémantisme du verbe *laisser* renvoyant à la permission s'est estompé ou a totalement disparu et que le processus d'auxiliarisation et de grammaticalisation a atteint un stade plus avancé : le lexème s'est complètement désémantisé et il a incorporé une nuance relevant de la modalité aléthique (CERVONI 1992):

20) Ce vin se laisse boire (PRE).

21) Ce film se laisse voir (PRE).

L'effacement de l'agentivité peut également s'exprimer en français au moyen de clitiques. C'est le cas du pronom *on* :

22) On a souvent besoin d'un plus petit que soi (LA FONTAINE).

23) De nos jours, on ne pense qu'à l'argent.

24) Quand on aime, on ne compte pas.

25) On a sonné.

26) On va au cinéma ce soir ?

27) Alors, on fait ses devoirs ?

Dans les phrases ci-dessus, l'effacement de l'agentivité ne se manifeste pas, comme c'était le cas des exemples précédemment analysés, par une quelconque distribution des éléments selon la typologie diathétique dont il s'agit ni même par la présence d'une structure syntaxique grammaticalisée, mais par l'emploi du pronom indéfini pour le décodage duquel le contexte et la situation de communication s'avèrent déterminants. Ainsi, l'usage développé en langue familière et renvoyant soit à la 1^{ère} personne du pluriel (ex. 26) ou à la 2^e du singulier (ex. 27) est celui qui traduit un plus haut degré d'agentivité dans la mesure où le référent (i.e. l'agent) est aisément identifiable. Dans d'autres cas, c'est la situation de communication (comme dans 25) qui permet d'associer l'agent à un individu unique, quoique totalement inconnu (« quelqu'un »). À défaut de précisions contextuelles ou situationnelles, c'est la lecture générique (« tout le monde », ex. 22, 23 et 24) qui semble l'emporter. Il est donc possible de déceler pour un même outil linguistique, en l'occurrence le pronom indéfini *on*, une scalarité de l'effacement de l'agentivité selon le degré de précision dans le décodage référentiel du pronom. Il n'en reste pas moins que, quel qu'en soit le référent, le pronom renvoie toujours à un agent humain (c'est une des caractéristiques prototypiques de cet actant), ce qui s'explique sans aucun doute par l'étymon du terme (cf. FRONTIER 1997 : 368-369).

Par rapport aux structures diathétiques et périphrastiques, les constructions avec *on*, de par le processus de cliticisation qui s'est produit au cours de l'histoire de la langue française, présentent un plus haut degré de grammaticalisation.

Par ailleurs, comme cela a été souligné par différents auteurs, la construction réflexive, bien que caractérisée par sa polyfonctionnalité, peut également

présenter des usages où l'effacement de l'agentivité est de règle. Il s'agit notamment d'occurrences où cette construction acquiert une dimension passivisante :

28) Ce vin se boit au dessert¹ (PRE).

29) Ce plat se mange froid (PRE).

Dans ce type de structures, outre la thématization du patient (cf. LAZARD 2001 : 85), l'agent du schéma de participation est omis soit parce qu'il renvoie à un quantifieur universel (« Tout le monde boit ce vin au dessert »), soit parce qu'il est difficilement identifiable, quoique toujours humain (« on boit ce vin au dessert »), ou inconnu (« Il faut boire ce vin au dessert »).

En tout état de cause, comme dans le cas de *on*, l'effacement de l'agentivité est exprimé par un clitique, en l'occurrence *se*, marque de la construction réflexive. Toutefois, de par sa polyfonctionnalité, *se*, qui est d'ailleurs difficilement analysable du point de vue syntaxique et qui peut constituer la trace d'une construction réflexive, réfléchie, réciproque, voire médio-passive (cf. DESCLÈS & GUENTCHÉVA 1993), est fortement dépendant du contexte où il est inséré et présente de ce fait un stade plus avancé dans le processus de grammaticalisation que le pronom « nominatif » *on*.

Mais c'est sans doute dans les constructions impersonnelles en français que l'effacement de l'agentivité occupe une place de choix. Comme il est notoire, en français, il y a lieu de distinguer deux types de tournures impersonnelles : d'une part, des constructions dont le noyau verbal (qu'il soit à la voix active ou passive d'ailleurs) n'est pas intrinsèquement impersonnel et dont l'emploi impersonnel ne peut être expliqué que d'un point de vue communicatif (l'introduction d'un thème-zéro, selon les termes de LE GOFFIC, 1993 : 149). C'est le cas des exemples :

30) Il me vient à l'esprit quelques idées concernant ce sujet.

31) Il a été décidé que la candidature de Daniel ne serait pas retenue.

Et d'autre part, des structures intrinsèquement impersonnelles dont les verbes excluent la possibilité d'un agent :

32) Il s'agit de travailler plus pour gagner moins.

33) Il faut du courage pour être professeur.

34) Il pleut / il neige / il grêle.

¹ Certains auteurs, notamment LAZARD (2001: 72) considèrent que « *cette construction exprime une qualité ou une aptitude de la chose en question (ici le vin)* ». Sans pour autant exclure cette interprétation, qui semble fondée, il n'en reste pas moins que la structure contient, ne serait-ce que de façon implicite, une action qui est exercée par un agent non précisé, du type « tout le monde » ou tout simplement « on ».

Si dans l'exemple 30, il est toujours possible de repérer un agent « quelques idées », cela devient plus difficile dans l'exemple 31, où l'agent n'est pas précisé, et carrément impossible pour les verbes prototypiquement impersonnels, dont le haut degré de grammaticalisation se traduit non seulement par le présence d'un *il* qui n'est pas un pronom (puisque'il n'est pas référentiel) – il y aurait même lieu de parler dans ce cas-là de « préfixe de personne » – mais encore par leur caractère défectif.

2.1 L'effacement de l'agentivité en espagnol

En espagnol, comme en français, la voix active peut permettre de gommer la présence de l'agent notamment grâce au comportement diathétique inhérent (ex. 35-38) ou « accidentel » (ex. 39-41) de certains verbes :

- 35) El enfermo sufrió una intervención quirúrgica.
- 36) Daniel obtuvo el primer premio en el concurso literario.
- 37) Daniel ha sido víctima de insultos y amenazas.
- 38) Daniel ha recibido un anónimo.
- 39) El médico ha sanado a Daniel.
- 40) Daniel ha sanado.
- 41) Los antibióticos sanaron al enfermo de la infección.

En outre, l'espagnol a développé l'emploi d'un pronom indéfini *uno*, qui renvoie souvent à un agent universel de par son sens générique :

- 42) Uno nunca sabe qué hacer en estos casos.

Néanmoins, dans l'emploi de ce pronom (doué d'accent phonique lexical en espagnol et qui, de ce fait, n'est pas considéré comme un clitique), la référence au locuteur lui-même et donc à un agent précis est bien souvent présente comme le prouve le fait que si (42) était prononcé par une femme, l'accord au féminin du pronom serait de règle :

- 43) Una nunca sabe qué hacer en estos casos.

Tout comme le français, la langue espagnole a une voix passive périphrastique avec l'auxiliaire *ser* hérité du latin :

- 44) El asesino ha sido condenado.

Mais si un énoncé comme 44 est une possibilité offerte par le système, il ne s'agit pas pour autant d'un type de phrase « courant » dans la langue standard (GAUCHOLA, 2012) et semble plutôt réservé à des variantes diaphasiques (comme le discours journalistique) ou diastratiques (registre soutenu).

Par ailleurs, l'espagnol manque de tournures passives avec d'autres auxiliaires passivants comme *se faire, se voir*, dont la traduction en espagnol requiert une reformulation de l'énoncé.

En revanche, comme en français, le recours aux constructions réflexives est une des possibilités offertes par le système de la langue espagnole :

45) El champán se bebe frío.

46) Esa sopa se sirve muy caliente.

Cependant, face à ce dénominateur commun aux deux langues, il y a lieu de souligner des différences importantes entre l'espagnol et le français. D'une part, la langue espagnole présente la possibilité de déplacer à droite du verbe le participant patient (généralement indéfini) qui s'accorde avec le verbe (c'est pourquoi la grammaire traditionnelle a parlé de sujet en se référant à ce type de constituant) dans les dites « pasivas reflejas » :

47) Se sirven cenas.

48) Se alquila una habitación en la casa de al lado.

D'autre part, il est possible en espagnol d'utiliser la construction réflexive avec des patients humains, qui fonctionnent syntaxiquement comme des COD introduits par la préposition *a*, qu'ils soient définis ou indéfinis d'ailleurs :

49) Se recibió al presidente del gobierno con insultos.

50) Se reclutó a niños soldados para la guerra.

L'extrême productivité de la construction réflexive espagnole comme marque de l'effacement de l'agentivité constitue un des traits différentiels entre les deux langues analysées au point que l'espagnol admet sans problème le recours à ce type de structure même avec des verbes intransitifs :

51) Hasta 2007, en España se vivía muy bien.

Finalement, pour l'expression de l'impersonnalité en espagnol, il y a lieu, tout comme en français, de distinguer deux cas de figure : des structures où le noyau verbal peut être « accidentellement » impersonnel et les verbes impersonnels *stricto sensu*.

Pour ce qui est des premiers, la remarquable richesse de la flexion verbale de l'espagnol, qu'il partage avec d'autres langues romanes comme l'italien ou le catalan, permet d'omettre l'agent d'un participé à la voix active :

52) Han condenado al asesino.

53) Han dicho que el gobierno subiría los impuestos.

La langue espagnole, de par la variabilité morphémique de sa suffixation verbale, a développé comme technique la plus productive et, partant, la plus naturelle, des structures avec un verbe à la voix active conjugué à la 3^e personne du pluriel (dont la marque est uniquement suffixale). En tout état de cause, du fait de l'isomorphisme de la structure verbale que l'agent soit explicité ou non (cf. *Los ministros han dicho que el gobierno subiría los impuestos*)¹, cette construction se caractérise par son caractère déictique (lien très étroit avec la situation de communication) et par sa forte dépendance vis-à-vis du contexte où elle est insérée.

D'autre part, l'espagnol dispose de verbes impersonnels, à conjugaison déficiente, qui n'admettent comme variation morphologique que l'alternance temporelle ou aspectuelle :

54) Llueve / está lloviendo.

55) En España hay mucho fraude fiscal.

56) Cabe analizar el problema en profundidad.

Ce qui rejoint la solution apportée par la langue française.

3. Conclusions

L'analyse que nous avons présentée permet de montrer que, même s'il existe des différences notoires entre les deux langues envisagées dans cette recherche, l'effacement de l'agentivité présente des manifestations (dont nous n'avons abordé que quelques-unes) ayant des dénominateurs communs et qui peuvent être caractérisées au moyen d'une échelle de grammaticalisation, présidée par deux pôles, un pôle qui relève du domaine lexical et un pôle ayant trait à la morphologie.

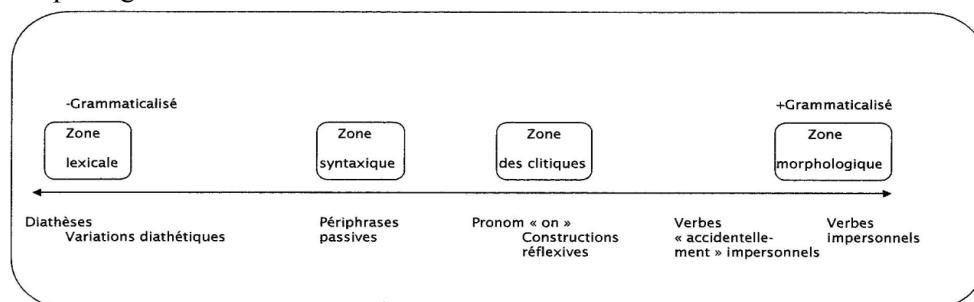


Fig. 1. Échelle de grammaticalisation de l'effacement de l'agentivité en français et en espagnol

¹ Il suffit de rappeler à cet égard qu'en espagnol, une fois que le sujet d'un verbe est mentionné, la reprise par un élément anaphorique (pourvu qu'il n'y ait pas d'ambiguïté) s'avère non seulement redondante mais la plupart du temps peu naturelle.

Ainsi, les expressions diathétiques de l'effacement de l'agentivité occupent la zone lexicale de l'échelle, autrement dit, celle où le contenu sémantique du participé, le verbe, s'avère déterminant pour estomper la présence de l'agent. À l'extrême opposé, les verbes impersonnels représenteraient le moyen le plus grammaticalisé dans la mesure où leur caractère défectif, dont la marque est représentée par ce qu'on a appelé un « préfixe de personne » en français (le soi-disant pronom *il*, qui peut même disparaître dans certains cas dans le registre familier, cf. *Faut qu'on y aille*) et un suffixe flexionnel en espagnol, est le trait le plus saillant de leur caractère synthétique. Il va sans dire que c'est dans cette zone, où le processus de grammaticalisation est le plus avancé, qu'il existe une parfaite iconicité entre effacement de l'agentivité et effacement de la marque (cf. GIVÓN 1985): plus l'agent est effacé, plus la manifestation de cet actant est grammaticalisée et phoniquement érodée¹.

Entre ces deux tendances opposées, se situent la zone médiane de la syntaxe, où l'on retrouverait les constructions périphrastiques de la voix passive en français et dans une moindre mesure en espagnol, et une zone hybride entre la syntaxe et la morphologie, l'aire des clitiques, qui serait occupée par les constructions réflexives (aussi bien en français qu'en espagnol) et par le pronom *on*.

Il y a lieu de souligner également que cette échelle de grammaticalisation n'est qu'une représentation d'un continuum dans lequel il existe des zones transitionnelles entre les différents jalons décelés². Ainsi, les variations diathétiques d'un même verbe constituent une étape intermédiaire entre les diathèses et les périphrases passives ; de leur côté, les constructions réflexives, tout en occupant la même zone des clitiques, sont plus grammaticalisées que le pronom *on* dès lors que leur caractère polyfonctionnel rend indispensable le recours au contexte pour leur décodage. Finalement, les verbes « accidentellement » impersonnels présentent un stade moins avancé dans le processus de grammaticalisation que leurs « corrélats » prototypiquement impersonnels puisque leur « nature non agentive » dépend du contexte et de la situation de communication où ils s'insèrent, ce qui n'est pas le cas pour les verbes « intrinsèquement » impersonnels. Cela montre bien que, si l'établissement de vecteurs, de « coupures » n'est pas incompatible mais

¹ Il s'agit d'une manifestation de la "marked assimilation" décelée par différents auteurs (cf. HAIMAN (1985: 3-4) « [the] loss of marking, and consequent formal reduction, is not so much an icon of lesser complexity, but an economically motivated index of familiarity, which is culturally determined and variable, rather than intrinsic and absolute ».

² En effet, comme l'ont très bien montré différents auteurs (CULIOLI 1994 : 23; SEILER 1994 : 33), le concept de *continuité* et donc de *continuum*, n'est nullement incompatible avec le caractère discret ou même avec la notion de *coupure* : « The continuum and the discrete stand to each other not in a contradictory, but in a contrary or complementary relation : the notion of continuum presupposes discreteness ; it depicts an increase vs decrease of properties between discrete steps in a linear ordering. The notion of discreteness in turn presupposes that of continuity » (SEILER 1994 : 33)

complémentaire avec la continuité et la scalarité linguistiques, il n'en reste pas moins qu'il existe des zones de transition de nature éminemment hybride (cf. note 7).

L'analyse a permis de montrer que l'adoption d'une approche fonctionnelle permet de fournir une vision plus globale, holistique, d'un phénomène linguistique, en l'occurrence l'effacement de l'agentivité, dont les manifestations à l'intérieur de chaque langue et, il va sans dire, entre les deux langues envisagées, s'avèrent très hétérogènes mais répondent tout de même à des tendances scalaires, présidées par deux pôles ou principes fonctionnels.

De manière globale, il est possible de caractériser ces deux pôles de l'échelle à l'aide d'un faisceau de traits (lexicaux, syntaxiques, morphologiques, phoniques et pragmatiques) qui ne constituent pas des phénomènes discrets mais plutôt des tendances scalaires qui s'avèrent plus ou moins dominantes en fonction du degré de rapprochement / d'éloignement par rapport au principe fonctionnel qui prévaut :

- Grammaticalisé	+ Grammaticalisé
+ Sémantiquement plein	+ Désémantisé
+ Analytique	+ Synthétique
+ Propice à la variabilité	- Propice à la variabilité
+ Autonome vis-à-vis du contexte	+ Dépendant vis-à-vis du contexte
+ Libre distributionnellement	+ Soudé (au mot hôte ou au radical)
+ Prosodiquement saillant	- Prosodiquement saillant
+ Phoniquement « plein »	+ Phoniquement érodé

Fig. 2 Caractérisation des pôles fonctionnels

Au plan des applications de ce type d'analyse, plus particulièrement dans le domaine de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères, il y a lieu de souligner que ce comportement scalaire et ces tendances opposées requièrent des démarches didactiques spécifiques dès lors que, si dans la zone plus proprement lexicale les phénomènes de transparence et les mécanismes d'analogies interlinguistiques peuvent aider l'apprenant dans son processus d'apprentissage, dans la zone présidée par un stade avancé du processus de grammaticalisation, ce type de démarches s'avère peu efficace et peut même induire l'apprenant en erreur, car c'est dans ces zones grammaticalisées que chaque langue présente le plus nettement ses propres spécificités. Or si la didactique des langues a bien montré la nécessité d'avoir recours à des procédures ancrées sur la situation de communication et le contexte, la prise en compte de ces facteurs s'avère d'autant plus péremptoire dans le cas de ce type de structures en vue d'obtenir de la part de l'apprenant une saisie globale de leur fonctionnement.

Références bibliographiques

- Cervoni, J., (1992), *L'Énonciation*, Paris, PUF.
- Culioli, A., (1994), "Continuity and modality", in Fuchs, C., Victorri, B. (eds.) *Continuity in Linguistic Semantics*, *Lingvisticae Investigationes supplementa*, vol. 19, pp. 21-31.
- Desclés, J.-P. & Guentchéva, Z., (1993), "Le passif dans le système des voix du français », *Langages*, 109, 73-102.
- Frontier, A., (1997), *La Grammaire du français*, Paris, Belin.
- Gauchola, R., (2012), « Une approche typologique fonctionnelle de la voix passive en français et en espagnol », *Lidil*, 46, 153-173.
- Givón, T., (1985), "Iconicity, isomorphism, and non-arbitrary coding in syntax", in Haiman, J. (ed.), 187-220.
- Haiman, J. (ed.), (1985), *Iconicity in Syntax*, Amsterdam-New York, John Benjamins.
- Heine, B., Claudi, U., Hünnemeyer, F., 1991, *Grammaticalization. A Conceptual Framework*, Chicago, University of Chicago Press.
- Hopper, P.J., Traugott, E.C., (1993), *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Kilani-Schoch, M., (1988), *Introduction à la morphologie naturelle*, Berne, Peter Lang.
- Lazard, G., (1994), *L'Actance*, Paris, PUF.
- Lazard, G., (2001), *Études de linguistique générale*, Paris, Peeters.
- Le Goffic, P., (1992), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Lehmann, C., (1982), "Thoughts on Grammaticalization. A programmatic sketch", *Akup*, 1 (deuxième édition entièrement révisée, 2002, *ASSIDUE*, 9, 1-171.
- Meillet, A., (1918), « L'évolution des formes grammaticales ». *Scientia (Rivista di Scienza)*, 12, 26. Réimprimé dans Meillet, A. 1958, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion.
- Moreno Cabrera, J.C., (1991), *Curso universitario de lingüística general. Tomo I: Teoría de la gramática y sintaxis general*. Madrid, Síntesis.
- Nedjalkov, V. P., Yajontov, S.J., (1983), "The typology of resultative constructions", in Nedjalkov, V. P. (ed), *Typology of Resultative Constructions*, Amsterdam, John Benjamins.
- Seiler, H., (1994), "Continuum in cognition and continuum in language", In Fuchs, C., Victorri, B. (eds.) *Continuity in Linguistic Semantics*, *Lingvisticae Investigationes supplementa*, vol. 19, pp. 33-43.
- Seiler, H., (1988), "The Dimension of Participation", *Función*, 7. Guadalajara, Centro de Investigación de Lenguas Indígenas.

Roser **Gauchola** est maître de conférences au Département de Philologie Française et Romane de l'Universitat Autònoma de Barcelona (Espagne), dont elle est actuellement la directrice. Ses recherches ont porté sur la linguistique typologique comparée et la Méthode verbo-tonale de correction phonétique. Elle a participé à différents projets de recherche (financés par l'Union européenne et le gouvernement espagnol) portant sur l'intercompréhension entre langues romanes et la didactique des langues étrangères.

**LA MINIMALITÉ SYNTAXIQUE DANS LES DÉMONS DE LA ROUTE
DE CLÉMENT DILI PALAI¹**

Résumé : Véritable institution sociale, la langue a toujours été porteuse de sens. Elle devient plus intéressante lorsqu'elle est actualisée au moyen de la parole, par des locuteurs qui l'emploient au quotidien. La manière d'utiliser les phrases, d'exprimer sa vision du monde passe également par le choix et l'agencement de ces phrases. Ainsi, dans le recueil de nouvelles du Camerounais Clément Dili Palai *Les Démons de la route*, la syntaxe est utilisée comme moyen d'expression d'un certain vécu social, d'une certaine déréliction, d'un certain mal être. C'est en gros ce que nous entendons effectuer dans cette contribution.

Mots-clés : nouvelle, syntaxe, déréliction, parole, variations langagières.

Abstract: Social institution, language has always been meaningful. It becomes more interesting when it is updated by means of the word, by speakers who use it daily. How to use sentences to express his vision of the world also involves the selection and arrangement of these sentences. Thus, in the collection of short stories *Cameroonian Clement Dili Palai's Demons of the road*, the syntax is used as a means of expression of a social experience, in a dereliction of some evil being. That's basically what we mean in this contribution.

Keywords: syntax, dereliction, speech, language variations.

Introduction

Véritable institution sociale, la langue a toujours été porteuse de sens. Elle devient plus intéressante lorsqu'elle est actualisée au moyen de la parole, par des locuteurs qui l'emploient au quotidien. La manière d'utiliser les phrases, d'exprimer sa vision du monde passe également par le choix et l'agencement de ces phrases. Ainsi, dans *Les Démons de la route* du nouvelliste Camerounais Clément Dili Palai, la syntaxe est utilisée comme moyen d'expression d'un certain vécu social, d'une certaine déréliction, d'un certain mal être. Si la déréliction peut être considérée comme un état d'abandon et de solitude morale complète, il s'agit de montrer dans cet article comment cet état se déploie à travers la syntaxe. Celle-ci est essentiellement minimaliste, c'est-à-dire réduite à sa plus simple expression. Comment s'exprime cette économie de langage et quelles significations pourrait-on en tirer? Nous montrerons, à travers la méthode structuraliste, tour à tour la singularité phrastique de l'auteur caractérisée par le minimalisme, le marotisme, les variations langagières, qui

¹ Albert **Jiatsa Jokeng**, École Normale Supérieure de l'Université de Maroua, Cameroun
jiatsajokeng_al@yahoo.fr

permettent à l'auteur de se forger une voie et une voix dans les littératures du bassin du Lac Tchad.

1. Une syntaxe pauvre et minimaliste

S'il est dit que la syntaxe désigne la branche de la linguistique qui étudie la façon dont les mots se combinent pour former des syntagmes (nominaux, verbaux, prépositionnels, adjectivaux, etc.) pouvant mener à des propositions (indépendantes, principales, subordonnées) qui, à leur tour, peuvent se combiner pour former des énoncés textuels, il n'en demeure pas moins que le lecteur qui s'engage dans le recueil de nouvelles de Dili Palaï, *Les Démons de la route* (2007), est frappé par la singularité de ses phrases. Celle-ci aurait pu passer pour un poncif littéraire¹ ou linguistique, mais quand elle devient incontournable par son volume et sa qualité, elle s'impose incontestablement comme un fait littéraire majeur. Paul Valéry disait d'ailleurs que « la syntaxe est une faculté de l'âme », alors que l'imagination est pour Baudelaire « la reine des facultés ». Comme pour dire que la syntaxe est la sœur jumelle de l'imagination. Les deux se construisent dans le cerveau humain. La phrase/syntaxe est « une construction linguistique syntaxiquement autosuffisante et où les éléments constitutifs, monèmes et/ou syntagmes sont en relation d'implication directe ou indirecte par rapport à un seul prédicat ou à plusieurs prédicats » (Bureau, 1967 : 65). Le sujet écrivain, en la produisant, expose d'une certaine manière ses états d'âme, sa façon de voir le monde. À titre d'exemple, le paragraphe liminaire de la nouvelle « Les démons de la route »² est constitué de quatorze phrases réparties sur sept lignes ; cela témoigne de l'abondance des phrases courtes, nominales et minimales. Il en est ainsi de tout le reste du texte, et même des autres nouvelles du recueil :

« Un lac pas comme les autres. Un lac noir. Une eau. Une eau profonde et mystérieuse » (p. 9)³. « Encore trente kilomètres » (p. 10) ; « Deux coups de pistolets en l'air » (p. 10) ; « Deux hommes en tenue profondément endormis » (p. 14) ; « Trois jours d'affilée » (p. 19) « Trois mois plus tard » (p. 19).

Ces phrases nominales sont, à l'exemple de beaucoup d'autres qui parsèment le texte comme nous l'avons dit plus haut, des énoncés sans prédicat verbal actualisé. Elles offrent à l'auteur la possibilité d'alléger son propos sur le plan syntaxique et de mettre en exergue les faits évoqués dans une froideur (pour ne pas dire froidure) et une précision extrêmes. Bonnard (1989 : 116) fait remarquer que ces types de construction permettent une évocation rapide des faits tels qu'ils sont perçus ou supposés être perçus, dans un jaillissement de la

¹ Comme par exemple l'a démontré Pierre Eugene Kamdem dans son article « La technique du minimum chez Camus », *Intel'actuel* N°2, DUP, 2002.

² Titre éponyme, qui a donné son nom à l'ouvrage.

³ Les autres références au texte seront par la suite suivies de la page entre parenthèses de l'édition L'Harmattan-Cameroun, 2007.

pensée, dans une spontanéité et même une candeur de l'expression qui frisent la vulgarité. En réalité, même si on peut y percevoir une certaine froidure, il n'en demeure pas moins qu'on y ressent une passion, puisque la phrase paléenne « exprime les idées toutes nues et les jette au hasard dans l'ordre où elles se présentent sans aucun souci de la syntagmatique » (Schehaye, 1926 : 138). Elle se présente comme « un modèle ping-pong où des messages sont expédiés comme des balles, de manière unidimensionnelle, le long d'un même canal » (Klinkenberg, 1996 : 64).

Ces quelques exemples ramassés ça et là montrent qu'il s'agit d'une véritable esthétique de l'auteur. Nous savons que les phrases nominales fonctionnent comme des titres d'ouvrages ou de journaux et donnent à tout lecteur la possibilité d'une interprétation « stéréographique » (Barthes, 1973 : 998) : cela signifie donc qu'un seul signe (en considérant ces phrases cisaillées comme des signes) peut se lire et se comprendre de manière différente, selon qu'on se trouve du côté de l'auteur ou du lecteur. Du côté de l'auteur, la recherche d'un artifice littéraire, d'une voix et même d'une voie; et de l'autre, la liberté est donnée au lecteur de se faire ses propres interprétations de cette façon de s'exprimer pour combler ses lacunes.

Ensuite, il y a la prolifération des phrases simples de type SN+SV ou SN+SV+SP¹ qui, en évitant la coordination syntaxique, se caractérisent par l'autonomie de sens :

« Je me lève. Je prends un bain chaud. J'attrape un refroidissement. Je suis malade, réellement malade cette fois-ci. Le lit devient mon compagnon. » (« Où est passée Fatoué ? » p. 45) ; « Il s'en va. Je reste sur place. Cinq minutes d'attente. Un véhicule rouge stationne devant l'immeuble » (« La rue de la fortune », p. 29). « Luc est anxieux ». (« Les Démons de la route » p. 11) ; « Je comprends ». (« La rue de la fortune » p. 34) ; « Dâ vient de sécher ses larmes ». (« Si Dâ le savait... » p. 85).

La phrase simple, tout comme la phrase nominale que nous avons analysée, s'assimile à un modèle à double entrée qui correspond à ce qu'on appelle la phrase complète (qu'elle soit simple ou composée) : la phrase exprimant l'idée et la pensée, tant il est vrai que la pensée diffère de l'idée. Une idée désigne en quelque sorte une façon de faire, qu'elle soit originale ou non, qu'un individu ou un groupe d'individus imagine dans le domaine de la connaissance, du savoir, de l'action ou de l'art. La pensée, quant à elle, désigne plutôt une représentation psychique, un ensemble d'idées propres à un individu ou à un groupe, une façon de juger, une opinion, un trait de caractère, etc. Ainsi, la phrase simple exprimant l'idée traduit l'émotivité du locuteur dans le texte. Cette phrase-pensée, est un principe générateur de tout le mécanisme grammatical.

¹ SN=Syntagme Nominal ; SV=Syntagme Verbal ; SP=Syntagme Prépositionnel.

La phrase simple de Dili Palaï, qui emploie deux ou trois constituants, permet d'avoir la concision et la vivacité narrative. N'eussent été quelques exemples de modalités, on aurait pu croire que Dili Palaï a rédigé toutes ses nouvelles au mode déclaratif. Les phrases minimales et simples en réalité traduisent la « crise du signe » (Barthes, 1973 : 997). Car, le texte suppose que le message écrit doit se concevoir comme une entité à double face : le signifiant rassemblant les lettres, les phrases, les paragraphes ou les chapitres et le signifié, rendant compte du sens univoque, définitif que le lecteur peut se faire de la lecture de ce signifiant. Il y a donc problème lorsqu'il y a dissymétrie entre les deux entités à cause de cette « composition par petites touches » (Delas : 2001) qui empêche de saisir la portée définitive, la « charpente logique » (Jouve, 1997 : 45) du texte palaïen.

Une autre particularité de notre corpus, c'est la présence obsédante du présent de l'indicatif qui, ici, se substitue sans autre forme de procès au temps du récit, le passé simple, « pierre d'angle du récit » (Barthes, 1972 : 25). Il faut dire que le présent restitue les faits, rapporte les événements et les insère dans la continuité, la permanence, l'actualité. Tant que les fléaux n'ont pas disparu et que la société sera toujours en proie aux vicissitudes, le nouveau lecteur se sentira toujours attiré par les thèmes tournant autour de la permanence des événements décrits. Le texte devient pour l'auteur un prétexte pour transcrire un contexte en proie au malaise ontologique et à la déréliction du système social nord-camerounais, où l'écart entre les riches et les pauvres se creuse davantage chaque jour.

Enfin, un dernier aspect de l'écriture minimaliste, c'est l'emploi récurrent du marotisme. Il s'agit d'une écriture inventée au Moyen Âge, dans les balbutiements de la littérature française par Clément Marot, qui lui permettait de sauter du coq à l'âne¹, d'écrire sans suites les phrases en désordre, une sorte de fâtras. Genette (1982 :81), à propos, affirme : « Disons un mot du marotisme. Ce qui le caractérise, c'est le retranchement des articles, des pronoms et de certaines particules ». Clément Dili Palaï en use abondamment dans le texte : « Dix, vingt kilomètres. Freinage brutal » (p.10) ; « Crevaïson, répond Bassoro » ; « Midi. Matinée comblée » ; « Pas ralentis » ; Destination inconnue » (p.27) ; « Sommeil profond. Réveil brusque. Douleurs atroces. Gémissements. Contorsions musculaires » (p. 81). Genette assimile le marotisme à une forme d'imitation de figures de discours comme les anglicismes, les ronsardismes, les pétrarquismes, etc. : « Elle [l'imitation] regroupe les figures qui, dans leur procédé formel, ne sont pas seulement des constructions au sens strict, mais des syntaxes au sens large » (Genette, 1982 : 81). Il s'agit donc des fragments de discours placés dans une perspective de discours. Le texte de Palaï devient donc une « productivité », c'est-à-dire « le théâtre même d'une production où se rejoignent le producteur du texte et son

¹ Et que Boileau dans son *Art poétique* a nommé « l'élégant badinage ».

lecteur » (Barthes, 1972 : 25) : la productivité n'est ni de l'auteur, ni du lecteur ; elle est dans le texte ; elle est l'ensemble des possibilités latentes dans le texte, que le lecteur doit pouvoir interpréter et même surinterpréter. L'auteur se limite à l'écriture minimaliste. Mais il revient au lecteur d'aller au-delà des mots, pour trouver des significations recevables en fonction de son degré de culture.

Pour terminer, la portée kabbalistique des chiffres 2 et 3 dans notre texte. La Kabbale fait partie de la numérologie. Notons que la numérologie est une science qui entend attribuer des propriétés particulières à des nombres, propriétés variables selon le contexte (dépendant par exemple de la source alphabétique d'un mot : latin, grec, copte, hébreu, musulman et autres) mais aussi de la symbolisation des chiffres qu'ils soient pairs ou impairs. Ainsi, la forte récurrence de ces deux chiffres fait penser à l'ésotérisme et même au mysticisme :

- « Nous ne sommes qu'au *tiers* du parcours » (p. 9)¹ ;
- « Qu'allons nous faire si une *deuxième* crevasse advenait ? » (p. 9) ;
- « Encore *trente* kilomètres [3*10] » (p. 10) ;
- « *Deux* coups de pistolets en l'air » (p. 10) ;
- « Qui de nous *trois* passera le premier ? » (p. 10) ;
- « *Deux* caméscopes et deux liasses d'argent. Mes *deux* poches sont mises à nu » (p. 11) ;
- « Les *deux* meneurs de jeu sont heureux » (p. 12) ;
- « *Deux* hommes en tenues profondément endormis » (p. 14) ;
- « À nouveau, *trois* inconnus surgissent » (p. 16) ;
- « *Trois* jours s'écoulaient » (p. 18)
- « *Trois* jours passent » (p. 19)
- « *Trois* mois plus tard » (p. 19)
- « *Trois* jours d'affilée » (p. 19)

Il serait prétentieux d'explorer toutes les occurrences. Ce qu'on peut retenir, c'est la symbolisation de ces chiffres, et surtout leur alternance qui crée une sorte de kabbale. L'auteur, quelque soit son obédience religieuse, ne peut donc pas échapper à l'utilisation de ces chiffres qui disent parfois mieux et plus que des paroles. Le Coran, ainsi que les auteurs issus des régions à forte imprégnation musulmane, ne peuvent d'ailleurs pas faire fi des enseignements du Grand-Maître Mohyiddin Abu Bakr Mohammad Ibn Ali Ibn 'Arabi Al-Hatimi dit Ibn'Arabi (1165-1240), un des grands docteurs de la Kabbale musulmane, l'homme des 846 ouvrages, et grand théoricien de la *Wahdat al-Wujûd* (Unicité de l'Être). Le contexte de production du recueil est la zone sahélienne et il ne serait pas prétentieux de dire que l'auteur, bien qu'étant chrétien, n'a pas ignoré cet ésotérisme caractéristique de la religion musulmane.

¹Les exemples suivants ne sont pas exhaustifs, car les occurrences abondent dans le texte de notre auteur. Les italiques sont de nous.

Tel que les textes sont conçus autour des faits divers, des anecdotes, le lecteur essaye de se raccrocher à quelque chose pour comprendre son monde en pleine déliquescence. Dans presque toutes les religions, les chiffres « deux » et « trois » ont toujours exprimé quelque chose de particulier : la sainte trinité chez les chrétiens, le principe dualiste et manichéen de la vie et bien d'autres choses encore. L'addition de ces deux chiffres donne 5 qui peut signifier les cinq piliers de l'Islam : *Aller à la Mecque* (hadjj), *Faire le Ramadan* (saoum), *Adorer un seul Dieu* (Chahada), *faire les 5 prières quotidiennes* (Salat) et *Pratiquer L'aumône* (zakat).

Serait-ce prétentieux de faire la remarque sur le rendez-vous du « 13 juillet » proposé à un personnage (« La rue de la fortune »), qu'on peut diversement interpréter comme étant la veille de la fête nationale de la France, mais surtout et aussi la superstition du « vendredi 13 » ? Toujours est-il que, depuis la production du film américain de Sean S. Cunningham en 1958, la saga « Vendredi 13 » n'a pas cessé d'alimenter la superstition dans le monde. Une telle croyance de la part du nouvelliste n'est pas à écarter. Ce chiffre 13 a fait écho à travers les nations et peuples du monde. Pour beaucoup, il est un signe de malheur, pour d'autres, de bonheur. Cependant, ce chiffre, qu'il soit pair ou impair se rapporte toujours à des événements historiques qui fécondent l'imaginaire collectif de l'homme. Le nombre 786, par exemple, est l'addition de la valeur des lettres qui composent le célèbre « Bismil-lâhi Rahmâni Râhim ». Chacune des 28 lettres de l'alphabet arabe (d'Alif à Yé) possède une valeur numérique, signifiant donc un nombre.

En effet, en littérature arabe, les lettres ont une valeur numérique. Ainsi, le chiffre 13 rappelle une date et ne définit nullement une superstition, sauf si on s'en tient à la migration du Prophète Mahomet de La Mecque à Médine qui a eu lieu en l'an 13. Par ailleurs, le nombre de versets de la Sourate « Al-Fatiha » est de sept 7 et celui de la Sourate « An-Nas » est de six 6, ce qui nous donne 13 si on les additionne.

Chez les chrétiens, cette superstition vient du fait que Jésus et ses apôtres étaient treize à table, le soir du célèbre dîner (la Cène) immortalisé par Léonard de Vinci. Ce soir-là, Judas Iscariote, le treizième convive, trahit Jésus qui fut arrêté par les soldats romains quelques heures plus tard sur le Mont des Oliviers. On se rend à l'évidence du fossé qu'il y a entre la valeur symbolique du chiffre 13 chez les chrétiens et chez le cinéaste américain Sean S. Cunningham. Coïncidence chez Dili Palaï ou fait littéraire ? Il revient donc à chaque lecteur de répondre à cette question selon son degré de perception, de superstition, de surinterprétation de ces faits singuliers de la nouvelle palaienne.

2. Les variations langagières ou le code-mixing

Comme la plupart des auteurs africains qui évoluent dans un contexte plurilingue, Dili Palaï n'a pas pu se soustraire aux variations langagières qui, même parfois inconsciemment, colorent les textes du recueil. Selon Laks (1992 :35), trois concepts-clés forment la théorie de la sociolinguistique variationniste : « le changement linguistique, l'hétérogénéité des pratiques linguistiques et corrélativement des grammaires qui les modélisent, l'existence d'une variation réglée et contrainte par le système linguistique lui-même (la variation inhérente) ». Le Cameroun est soumis à toutes les formes d'hétérogénéité dues aux situations de multilinguisme. Le bassin du Lac Tchad se caractérisant par la porosité des frontières et le rétrécissement du couloir camerounais vers le Lac Tchad, le brassage des populations majoritairement nomades, est une zone à forte domination du Fulfulde, mais aussi de l'Arabe du Tchad et de l'Anglais du Nigeria, sans ignorer la vitalité des autres langues autochtones et ataviques. Pour clarifier les choses, Tabouret Keller (1999 :12) estime que cette situation de code-mixing s'explique par l'usage de deux ou plusieurs langues par un même individu ou même un groupe. Notre auteur, malgré sa volonté de ne pas s'affubler des lourdeurs qui fardent souvent l'écriture, nous a dépeint quelques cas de variations langagières spécifiques :

« Ce crash a eu lieu... » (p. 57)

« On les appelle les motos-taxis ou taxi-motos ou alors les clandos » (p. 64)

Il s'agit, pour le premier exemple, de l'alternance codique anglais-français, car le mot anglais « crash » signifie en français « chute d'avion ». Ce mot a conquis ses lettres de noblesse au Cameroun avec l'accident d'avion de Mbanga Npongo qui avait défrayé la chronique. En effet, le Vol 507 de Kenya Airways, affrété par la compagnie Kenya Airways reliait les villes de Douala (Cameroun) et Nairobi (Kenya). Cet avion s'est écrasé le 5 mai 2007 dans la périphérie de Douala. Ce crash est donc l'une des pires catastrophes aériennes du Cameroun.

Pour le second exemple, il s'agit d'une composition par apocope et noms ; clandos est un mot issu du camfranglais désignant les véhicules-pirates, sans licence, qui se livrent aux activités de transport en commun. Par ailleurs, le phénomène de moto-clando est né dans la région de l'Extrême-Nord avant de se répandre comme une nuée de gerfaut hors du charnier dans le reste du pays.

Relevons aussi ces néologies de sens qui « consiste[nt] à employer un signifiant existant déjà dans la langue considérée en lui conférant un contenu qu'il n'aurait pas jusqu'alors – que ce contenu soit conceptuellement nouveau ou qu'il ait été jusque-là exprimé par un autre signifiant » (Tabouret Keller, p : 112). Il en est ainsi de la phrase suivante : « Deux hommes en tenue sont profondément endormis » (p. 14). Les hommes en tenue désignent les policiers,

les gendarmes ou les militaires dans le contexte camerounais. Au-delà de la valeur périphrastique de cet énoncé, on peut y lire un code spécial qui sert aux populations à désigner sans nommer cette catégorie de fonctionnaires qui se démarque des autres par leurs actions quelque peu catholiques dans la société : le racket, la brutalité, l'escroquerie et l'intimidation.

De même, cette siglaison « PDG » qui, par glissement sémantique, devient « Peinture-Dessin-Gravure » (p. 23) et, plus loin, se resémantise en « Président Directeur Général » de la société « Peinture-Dessin-Gravure » ! Plus loin encore, on a « Grand » (p. 64) ; et l'auteur de s'explique : « pour eux [les conducteurs de moto-taxi], tout visage inconnu se nomme « Grand » » (p.64). Il s'agirait donc d'une sorte de mot de passe pour flatter les clients. Enfin, « les mange-mil » (p. 67) « Attention ! Pas des grains de mil, mais des billets de mille...francs ! » (p. 67). Le lecteur a vite fait le rapprochement entre mil et mille (francs CFA). Il s'agit d'une sorte de racket « institutionnalisé » que pratiquent certains agents de la police pour « arrondir » leurs fins de mois. On comprend alors que la minimalité syntaxique du texte concourt à exprimer une société fragilisée, abandonnée, où l'individu cherche à s'extirper des torpeurs de la déréliction sociale.

3. Les mots pour dire la société

Le recueil, *Les Démons de la route*, n'est pas un simple poncif littéraire. Derrière la singularité et l'austérité des phrases, se révèle une véritable satire de la société sahélienne. Dans la nouvelle liminaire « Les démons de la route », le problème posé est celui des « coupeurs de route ». Il s'agit des bandes organisées et spécialisées dans les agressions, les pillages, les enlèvements et même le vol. Dans le même texte, l'expression « feux de brousse » (p. 10)¹ désigne un phénomène quasi-millénaire dans cette région : à l'approche de la saison des pluies, les éleveurs incendient la savane pour espérer de l'herbe fraîche pour les bêtes. Si, en Europe, les actes de pyromanie sont sévèrement réprimés par la loi, ils deviennent dans le bassin du Lac Tchad un événement culturel, traditionnel et même cultuel. L'éco-tourisme ironique, comme se surprend le touriste Luc qui en prend des photos avec frénésie :

Un écho sec. Pourtant, de petits bruits. Luc prend les jumelles et regarde. Au loin, des étincelles. Un incendie !

- Du feu. Ici ? En pleine brousse ? Qui a bien pu faire cela ? Y a-t-il un village par ici ? demande Luc perplexe.

- Rien de tout cela, lui dis-je. C'est toujours ainsi. Ce sont les feux de brousse. C'est fréquent, et c'est comme cela, chaque saison sèche, depuis des siècles.

¹ En italique dans le texte.

- À quoi ça sert ? reprend Luc.

Bonne question, mais je ne sais quelle réponse donner à mon compagnon »
(p.10).

Le sahel, aux prises déjà avec la désertification causée par une déforestation anarchique et l'effet de serre, se trouve encore éprouvé par ces phénomènes de feux de brousse. Cette véritable lèpre des champs a plusieurs causes : les agriculteurs procèdent ainsi pour nettoyer leurs champs et chasser les mauvais esprits selon certains ; puis les voyageurs qui campent, surtout qu'on est dans une région où les populations sont essentiellement nomades : ils se protègent contre le froid la nuit en allumant des foyers qu'ils négligent d'éteindre le matin en levant le camp. Et le vent qui arrive par la suite se charge du reste. Quant aux braconniers, ils utilisent le feu pour dégager la brousse et voir le gibier. Ceux qui craignent de se perdre mettent également le feu à leur point de départ ; ainsi, ils peuvent revenir sur leurs pas. Cette situation condamne le sahel à se dessécher davantage.

Par ailleurs dans « La rue de la fortune », se pose un autre problème : celui des faux diplômes. Le diplôme est un document servant à attester la réussite à un examen et certifiant le niveau intellectuel d'un individu. Ce diplôme est, depuis un certain temps, tristement remis à la mode à cause d'un réseau mafieux de vente de faux diplômes pour ceux qui prétendent accéder à une école de formation (École Normale Supérieure et Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Maternel et Primaire, ou toute autre école de formation). En quête du travail, le personnage central, « du Haut de son baccalauréat » comme le héros de Séverin Cecil Abéga, échoue devant un faussaire, le PDG de la société Peinture-Dessin-Gravure. On *dessine* dans cette société des faux papiers, des faux diplômes et autres. Il sera récompensé à la fin de sa « formation » par une « Licence ès sciences économiques, option gestion des entreprises » (p. 34) accompagnée des « relevés de notes authentiques ». Même si, à la page 69, l'« université de M.A. III » peut s'assimiler à celle de Maroua (l'initiale M renvoyant à la lettre initiale et A à la lettre finale du mot MarouA), il n'en demeure pas moins qu'il peut s'agir de n'importe quelle université du Bassin Du Lac Tchad (Ngaoundéré, N'djamena, Bongor ou Sahr). D'ailleurs, l'Université de Maroua ne délivre pas de licences, et elle n'existait même pas au moment de la production du texte de Palaï. Mais, comme nous l'avons dit plus haut, ça peut être un tour d'écriture.

Dans « Le tunnel », l'évocation de ce « crash d'avion [qui] vient d'avoir lieu sur la côte-ouest de notre pays » (p. 58) renvoie au célèbre crash de Mbanga Mpongo : notre pays n'a qu'une seule côte-ouest, où d'ailleurs un célèbre accident d'avion notamment celui du vol KQ 507 de Kenya Airways a eu lieu dans la nuit du 4 au 5 mai 2007. En plus, l'accident ferroviaire qui a coûté la vie au pauvre aveugle renvoie aux multiples déraillements de la société qui assure le transport ferroviaire entre Douala, Yaoundé et la porte d'entrée du Grand-

nord Cameroun, Ngaoundéré. On note une exagération dans la mesure où « l'aveugle dénombre ainsi le 33^{ème} accident d'avion, en trois semaines seulement d'écart » (pp. 57-58). Les accidents d'avions sont rares dans notre pays et c'est la raison pour laquelle ils créent des véritables psychoses lorsqu'ils ont lieu.

Dans « Génération Motos », c'est une sorte de reconnaissance à cette activité de transport urbain qui a servi à occuper une bonne partie des jeunes désœuvrés par le chômage et la misère. D'ailleurs, cette activité est née dans la région du Bassin Du Lac Tchad avant de s'étendre dans le reste du pays. Les motos règnent en maître absolus et ne laissent de choix à personne. Même les taxis n'arrivent pas à s'implanter, puisqu'ils sont incapables de « vous amener jusqu'à votre lit » ! (p.70) La ville est aussi connue pour ses célèbres accrochages entre les conducteurs et les policiers ainsi que pour l'irrespect du code de la route : « Regarde ! Celui-là vient de faire un dépassement à droite ? », s'exclame un passager venant du « Haut-pays¹ » (p. 71)

« La boisson chaude » est la métaphore de la bière locale, le *bili bili*, moins chère et plus forte que les bières conventionnelles : « la boisson chaude, c'était une eau-de-vie ; un véritable tord-boyau traditionnellement distillé, à un degré de fermentation alcoolique extrêmement élevé » (p. 90). Si elle est très appréciée, elle cause également des morts par overdose, ou entraîne certains, comme le vieux Dâ², à la contamination par le SIDA dont le centre de contamination est « Événement bar » où « on entre OK et on sort KO ». Les filles malades choisissent ce lieu « pour coller le SIDA aux clients » (p. 96).

« Où est passée Fatoudé ? » donne l'occasion à l'auteur de décrire la ville de Maroua : « Fatoudé est une cité. Voilà la vérité. Une cité vaste et mélancolique. Ses rues sont les meilleures du pays, parce qu'en damier. Mais elles sont aussi les pires, parce que ni bitumées, ni entretenues. Les herbes y poussent à volonté » (p. 38). En plus, ces routes sont atteintes d'une maladie chronique : « l'érosion [...]. Elle ronge d'abord les abords, puis étend ouvertement ses tentacules pour phagocyter la voie entière » (p. 39). C'est une description réaliste de la ville de Maroua dont on connaît le caractère pittoresque des rues, mais aussi leur célèbre rectilignité.

Pour conclure

Il y a dans l'œuvre de Clément Dili Palaï comme une volonté affichée d'écrire sans explorer à fond la finesse et les subtilités langagières. Sa syntaxe se veut simple, neutre, blanche, débarrassée de toute complexité. Cette manière délibérément déshydratée, asséchée de raconter, d'écrire et de décrire, ce

¹ Certainement Yaoundé.

² En Fufuldé, militaire.

procédé intentionnellement minimal de narrer n'est autre que la traduction d'un monde en pleine déliquescence. Il s'agit pour l'écrivain de s'en tenir à la réalité ambiante, à un monde déconstruit, illogique, en perte de valeurs qui fondent tout mythe et tout imaginaire collectifs. L'auteur se démarque de ses contemporains par le style, la voix, la voie et la technique d'écriture. La minimalité devient ici un artifice littéraire et même une originalité scripturaire.

Bibliographie

- Bonnard, Henri, (1989), *Les Procédés annexes d'expression*, Paris, Magnard.
Barthes, Roland, (1973), « *La Théorie du texte* », In *Encyclopaedia Universalis*.
Barthes, Roland, (1972), *Le Degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil.
Bourdieu, Pierre, (1998), *Les Règles de l'art. Genèse et structure des champs littéraires*, Paris, Seuil.
Bureau, Christian, (1976), *Linguistique fonctionnelle et stylistique objective*, Paris, PUF.
Delas, Dominique, (2001), « Dany Laferrière, un écrivain en liberté », in *Notre Librairie. Revues des Littératures du Sud*. N° 146. Nouvelle génération. Octobre-Décembre. pp. 88-99.
Dili Palaï, Clément, (2007), *Les Démons de la route et six autres nouvelles*, Paris, L'Harmattan, Coll. Littératures et Savoirs.
Genette, Gérard, (1982), *Palimpseste, la littérature au second degré*, Paris, Seuil.
Jouve, Vincent, (1997), *Poétique du roman*, Paris, Sedes.
Klinkenberg, Jean-Marie (1996), *Précis de sémiotique générale*, Paris, De Boeck et Larcier.
Labou Tansi, Sony, (1979), *La Vie et demie*, Paris, Seuil.
Labou Tansi, Sony, (1988), *Les Yeux du volcan*, Paris, Seuil.
Laks, Bernard, (1992), « La linguistique variationniste comme méthode » in *Langages*, N° 108, pp.34-50.
Sechehaye, A, (1926), *Essais sur la structure logique de la phrase*, Paris, Champion.

Né à Bafou dans la Région de l'Ouest-Cameroun, assistant-chercheur à l'Université de Maroua au Cameroun (École Normale Supérieure), Albert **Jiatsa Jokeng** est titulaire d'une thèse de Doctorat Ph./D sur le thème « L'intermédialité dans l'œuvre romanesque d'André Brink » soutenue à l'Université de Bayreuth en Allemagne. Ses domaines de recherche portent sur la Littérature Comparée, la Littérature africaine francophone et l'Intermédialité. Il est par ailleurs auteur de plusieurs ouvrages et articles portant sur les thèmes aussi variés que ceux de l'enseignement, de l'éducation ou des nouveaux paradigmes de l'écriture.

LE FRANÇAIS RADIOPHONIQUE ALGERIEN AU CONTACT DE LANGUES : TOURS DE PAROLE, CHEVAUchemENTS ET CHANGEMENT DE CODE¹

Résumé : Les langues sont en permanence en contact et entre des langues en contact s'effectuent des échanges linguistiques. Il s'agit souvent d'emprunts, d'interférences, d'alternances codiques et de mélange de langues. Cette étude examine le français parlé radiophonique algérien dans un contexte de coexistence de plusieurs langues. Les questions que cette recherche envisage sont l'alternance des tours de parole des professionnels et des non professionnels de la radio algérienne, les chevauchements qui apparaissent au cours des interactions et le changement de code qui s'y opèrent d'un tour de parole à un autre.

Mots-clés : Français parlé radiophonique, contact de langues, tours de parole, changement de code.

Abstract: Languages are permanently in contact and between languages in contact linguistic exchanges are made. There are often borrowings, interferences, code-switching and mixing languages. This study examines the French spoken in Algerian radios in the context of coexistence of several languages. The questions that this research considers are the alternation of speaking turns of professionals and non-professionals of the Algerian radio, overlaps that occur during interactions and code changes that are operating in a speech turn to another.

Keywords: broadcasting spoken French- languages contact- speaking turns- code change.

Introduction

L'étude de la langue parlée relève de plusieurs domaines, et donc de méthodologies particulières, tantôt complémentaires, tantôt divergentes. D'une part, différentes approches prosodiques et syntaxiques permettent de décrire la langue orale, particulièrement celle de BLANCHE-BENVENISTE (1997) et celle de MOREL (1985). D'autre part, la parole spontanée est abordée par différentes théories pragmatiques de la prosodie. Elles sont fondées sur deux grands courants que sont l'analyse conversationnelle et l'analyse du discours. Ces courants descriptifs de l'oral utilisent dans une certaine mesure une terminologie comparable aux approches (macro)syntaxiques pour décrire les unités linguistiques de l'oral (thème, rhème, topicalisation...) mais les abordent sous l'angle phonétique et phonologique (ASTÉSANO, 2001).

La langue est aussi abordée par les théories de l'information et de l'énonciation. La première est née des préoccupations techniques des ingénieurs

¹ Nabil Sadi, Département de français, Faculté des lettres et langues Laboratoire LAILEMM, Université de Béjaïa, Algérie.
sadinabil@hotmail.com

de la télécommunication qui voulaient mesurer l'information et étudier à quelle loi elle est soumise. La deuxième s'efforce de tenir compte de la position de l'énonciateur, du locuteur dans la production d'un énoncé donné.

Par ailleurs, les langues sont en permanence en contact et entre des langues en contact s'effectuent des échanges linguistiques. Il s'agit souvent d'emprunts, d'interférences, d'alternances codiques et de mélange de langues, etc. Comme le souligne NICOLAÏ (2007 : 199) :

« L'étude du contact des populations et de ses incidences sur les langues a des terrains de prédilection, qu'il s'agisse de la considération de pratiques (bilinguisme, alternance codique), de la reconnaissance de dynamiques interactionnelles (emprunt,...), sociolinguistiques (différenciations fonctionnelles,...) ou psychosociales (constructions d'identités,...) ; que l'on traite de processus cognitifs (grammaticalisation,...) ou des modifications dans les formes et les structures des codes (langues mixtes, créoles, aires de convergence, interférences,...) ».

À travers cet article, nous nous sommes intéressé à une des conséquences directes des langues en contact, à savoir celle du mélange de langues. Notre étude est centrée sur les spécificités des débats radiophoniques entre des professionnels et des non professionnels de la radio algérienne d'expression française, aux chevauchements et au changement de code qui s'opèrent uniquement au cours de l'alternance des tours de parole, même si le phénomène de l'alternance codique abonde dans notre corpus, qu'elle soit interlocuteurs ou intralocuteur.

Après une présentation de notre corpus, nous donnerons un aperçu du français en Algérie, ses caractéristiques au contact des langues locales ainsi que son influence sur ses dernières. Ensuite, nous aborderons les chevauchements et leur rôle dans la structuration des tours de paroles pour enfin passer à l'étude du changement de codes d'un tours de parole à un autre.

1. Le corpus

L'Algérie dispose de trois chaînes radiophoniques publiques et nationales : la chaîne I qui émet ses programmes en arabe, la chaîne II en kabyle et la chaîne III en français, à côté de nombreuses chaînes locales. L'objectif de notre travail étant de faire une analyse d'un discours oral (radiophonique) et d'étudier les caractéristiques du français parlé dans un contexte interactionnel et dans une situation de contact de langues, nous avons choisi la chaîne III afin de disposer d'un discours en langue française. Le choix des émissions sur lesquelles nous envisageons de travailler repose sur des critères que nous avons délimités au départ et qui correspondent aux caractéristiques de notre sujet, telles que les particularités des thèmes des émissions et des interactants. Cependant, même si

le français est présent dans les deux premières chaînes, il ne s'agit que de quelques marqueurs de discours qui ponctuent des énoncés entièrement en arabe et/ou en kabyle, considérés comme des emprunts plutôt qu'une instance de l'alternance codique.

Nous proposons d'étudier en premier lieu *Le rendez-vous de l'économie* (05 numéros), une émission qui traite de plusieurs aspects de l'économie, qu'elle soit nationale ou internationale, tels que les activités industrielles, financières et commerciales du monde en général et de l'Algérie en particulier. En deuxième lieu, nous avons choisi *Conseils et vous* (04 numéros), une émission qui représente un espace d'expression pour les gens en détresse, ayant des problèmes de cœur, des problèmes professionnels, personnels, familiaux, etc. En dernier lieu, nous nous sommes intéressés à *Micro ondes* (05 numéros), une émission placée sous le signe de la musique de tous genres, de divertissement, de jeu et de plaisir. La transcription¹ des enregistrements (quatorze numéros) a donné un total de 255 pages, soit 104284 mots. 40293 mots sur 79 pages dans *Le rendez-vous de l'économie*, 30369 mots sur 71 pages dans *Conseils et vous* et enfin 33622 mots sur 105 pages dans *Micro ondes*. Des discours en français parsemés d'éléments exclusivement en arabe, le kabyle étant absent durant toutes les interventions.

2. Le français au contact de langues en Algérie

Le paysage sociolinguistique en Algérie se caractérise par une situation où coexistent plusieurs langues (et variétés de langue) qui sont l'arabe littéral (dit aussi arabe littéraire, classique ou coranique) considérée comme la langue officielle et nationale, l'arabe moderne, l'arabe dialectal (algérien), le berbère et le français. Ces langues jouissent d'un statut différent, comme le souligne AREZKI (2007 : 146) :

« Les langues les plus parlées sont qualifiées de “dialectes” et l'arabe classique, qui n'est la langue maternelle d'aucun Algérien, parlé occasionnellement et dans des situations très restreintes, est consacré “langue”. L'idéologie dominante dévalorise les langues [usuelle] et développe l'argument selon lequel seule la langue officielle est apte à véhiculer les sciences ».

¹Notre corpus étant long (255 pages), nous avons opté pour une transcription orthographique plutôt qu'une transcription phonétique. De plus, « il n'existe pas aujourd'hui de système de transcription unifié. Chacun forge son système du moment que la transcription répond aux contraintes de précision, de fidélité et de lisibilité. D'une manière générale, on n'utilise pas de transcription phonétique, trop difficile à lire, mais des transcriptions orthographiques, plus ou moins standard ou adaptées. L'orthographe adaptée cherche à rendre compte de certains phénomènes de prononciation » (TRAVERSO, 1999 : 24).

L'arabe littéral, survalorisé, « est une langue prise comme le modèle de la littérature classique. Elle s'est surpassée sur le terrain religieux et culturel » (ASSELAH-RAHAL, 2004 : 18). Néanmoins, dans la réalité de tous les jours, elle ne compte aucun locuteur : « l'Etat tente depuis 1962 d'imposer une langue, qui n'est parlée par aucun locuteur, comme nationale et officielle : l'arabe écrit, littéral (ou littéraire) » (CHERIGUEN, 2008 [1998] : 123). GRANDGUILLAUME (1983 : 25) le qualifie de « langue morte, comme le latin, que l'on apprend pour lire le livre saint ».

L'usage de l'arabe moderne est réservé essentiellement au système éducatif, à la télévision, aux débats politiques, à l'administration et à la presse écrite (quelques journaux). Il est considéré comme « la langue des temps modernes exprimant avec des nuances la technologie et la modernité de l'époque contemporaine » (ASSELAH-RAHAL, 2004 : 20).

Contrairement à l'arabe dialectal qui est la langue maternelle de la plus grande partie des Algériens, dont les variétés sont implantées à l'ouest du pays (l'oranais), au centre (l'algérois), à l'est et au sud. Dans ce sens, AREZKI (2008 : 23) souligne que :

« Bien que d'un usage fort répandu, il est dénommé péjorativement dialecte et considéré inapte à véhiculer les sciences et à être enseigné à l'école ! Les textes officiels n'en font pas ou rarement mention. Toutefois il est la langue maternelle de la majorité de la population (première langue véhiculaire en Algérie) avec certes des variantes régionales qui ne constituent cependant aucun obstacle à l'intercompréhension ».

Quant au berbère, reconnu en 2002 comme langue nationale, il est la langue maternelle et aussi « l'instrument de communication d'une minorité de la population algérienne » (ASSELAH-RAHAL, 2004 : 24). Il se décline aussi en plusieurs variétés dont le kabyle est la variété la plus concentrée au nord de l'Algérie, à côté du chaoui en usage dans les Aurès, le mozabite dans le Mzab et le targui dans le massif du Hoggar.

D'un point de vue institutionnel, AREZKI (2005 : 16) souligne que :

« Les textes officiels algériens ignorent de façon absolue la spécificité berbérophone d'une partie de la population. La lecture des différentes Chartes et textes, depuis l'Appel du premier novembre 1954 jusqu'à la dernière révision de la Constitution en 1989, énonce le caractère arabo-islamique de la Nation algérienne ». Il ajoute que « le discours politique évite systématiquement toute mention du terme même, "berbère". Le préambule de la nouvelle constitution énonce "L'Algérie, terre d'islam, partie intégrante du Maghreb, est pays arabe, méditerranéen et africain" ».

Ces deux langues, en l'occurrence l'arabe dialectal et le berbère, restent présentes dans le patrimoine culturel algérien, revendiquées par l'ensemble des sujets parlants. Elles sont considérées comme des facteurs structurant leur

identité et leur culture, à côté de la religion. Ainsi, LAMIZET (2002 : 5-6) affirme que :

« Notre langue structure notre identité, en ce qu'elle nous différencie de ceux qui parlent d'autres langues et en ce qu'elle spécifie notre mode d'appartenance (les langues sont propres aux pays auxquels nous appartenons) et de sociabilité (les langues sont faites aussi d'accents, d'idiolectes, de particularités sociales de langage et d'énonciation) ».

Dans le même sens, AREZKI (2005 : 194) affirme aussi que :

« C'est bien dans et par la langue que l'être, puis le groupe, construisent leur identité, en elle qu'ils se fondent, s'apparentent, par elle qu'ils se distinguent. Toutefois on peut concevoir la langue maternelle non plus comme langue de la mère, mais comme «langue-mère», celle dans laquelle on naît, mais aussi et peut-être surtout celle qui nous fait naître, à travers laquelle l'être humain se constitue comme tel, se fait reconnaître des autres êtres humains comme identiques par ceux qui partagent cette langue, et comme distincts par ceux qui parlent une autre. En outre, si la langue maternelle nous fait naître, elle continue par la suite à nous faire définir, à nous constituer aux yeux du groupe et à celui des autres ».

Pour ce qui est du français, il existe un nombre important de locuteurs maîtrisant plus ou moins cette langue véhiculaire. Et si aujourd'hui nous recensons plusieurs locuteurs francophones, ASSELAH-RAHAL (2000) en dénombre trois catégories :

« La réalité sociolinguistique algérienne permet de montrer l'existence de trois catégories de locuteurs francophones algériens. Nous avons, premièrement les « francophones réels », c'est-à-dire, les personnes qui parlent réellement le français dans la vie de tous les jours ; deuxièmement, les « francophones occasionnels », et là, il s'agit des individus qui utilisent le français dans des situations bien spécifiques (formelles ou informelles) et dans ce cas nous relevons le fait qu'il y a un usage alternatif des langues qui sont le français et l'arabe (...). Enfin, ce que nous nommons des « francophones passifs », et il est clair que cette catégorie concerne les locuteurs qui comprennent cette langue mais qui ne la parlent pas ».

S'agissant des « francophones occasionnels » qui alternent le français et l'arabe dans des situations formelles ou informelles, nous pouvons ajouter que les pratiques langagières à l'œuvre aujourd'hui en Algérie témoignent d'une instabilité plus complexe dans l'utilisation des codes linguistiques en présence, dans la mesure où un même locuteur peut passer d'un code à un autre, voire à plusieurs dans un même énoncé, s'érigeant ainsi en un véritable plurilingue. C'est ce que traduisent QUEFFELEC *et al.* (2002 : 112) en mettant l'accent sur l'exposition forte et continue des sujets parlants algériens à la langue française :

« La société algérienne étant plurilingue, ce contact des langues se traduit par des comportements langagiers très particuliers mais tout à fait naturels pour ce type de société. Les idiomes s'interpénètrent au gré des relations sociales, des

stratégies discursives des locuteurs et de leurs compétences linguistiques et surtout en fonction du caractère formel et/ou informel de la situation de communication. Cette interpénétration s'accompagne d'une instabilité dans l'utilisation des codes linguistiques en présence, instabilité marquée essentiellement par la coexistence de différents idiomes dans une même séquence : les locuteurs passent très souvent d'une langue aux autres, mettant en contact dans la linéarité du discours les vernaculaires usités- l'arabe algérien et/ou les variétés du berbère et les langues académiques- l'arabe standard/l'arabe classique et le français ».

DJAOUD (2002) souligne qu' « en Algérie, on parle plutôt algérien pour désigner la langue parlée au quotidien, c'est un croisement des trois langues : l'arabe, le français et le kabyle (le berbère). Une particularité algérienne parmi les pays arabes ». Elle ajoute en mettant l'accent sur les emprunts : « l'Algérien emprunte beaucoup de mots français, ces mots sont utilisés avec parfois un léger changement phonétique soit pour les adapter à la phonétique arabe ou bien parce qu'ils étaient empruntés dans un temps où la plus part des Algériens était illettrés :

- *Comment ça va ?* se dit : *weche / ça va ?* La première partie (*weche*) veut dire : alors, ou comment, et la deuxième partie : Ça va. Cette expression est très utilisée même parmi ceux qui sont très peu familiarisés avec le français.

D'autres mots sont aussi très fréquents dans le parler algérien avec un changement graphique au début des mots, tel que le déterminant : *le* et *la* qui deviennent : *el* (qui vient de l'arabe) :

- El-Moto (la moto), El-Batima (le bâtiment), El Cinéma (le cinéma), El-Cartable (le cartable), El-match (le match), El-Machina (la machine), El tabla (la table), El-marché (le marché).

Par ailleurs, il y a d'autres mots qui gardent correctement la phonétique et la graphie :

- La gare, les cours, le train, la rue, la chemise, le restaurant, le bus, l'école, journal, taxi, etc.

Le français en Algérie nous amène à parler de son influence aussi sur le kabyle, car la Kabylie est une grande région du nord algérien (la grande minorité en Algérie, environ 7 millions de personnes). Le kabyle s'est enrichi au contact de plusieurs langues, notamment de l'arabe, pour ce qui relève de la religion, et du français. Pour ce dernier, son impact est dû à une politique volontariste des autorités coloniales, mais aussi à une immigration massive des kabyles en France, depuis un siècle. Au même titre que les Algériens arabophones, les Kabyles ont un contact régulier avec le français à travers des chaînes de télévision française, attachement « d'ordre culturel et politique » aux français.

Les emprunts au français peuvent donc être catégorisés comme :

- ceux qui ont subi une adaptation phonétique, voir graphique, et s'intègrent au point de ne garder de leur langue d'origine que quelques liens : « el fouchi » est l'adaptation du mot « fusil »;
- ceux qui sont restés comme un emprunt intégral ou pur, introduit par les scientifiques maîtrisant la langue française : internet, ordinateur, computer.

3. Les chevauchements

KERBRAT-ORRECCHIONNI (1990 : 174) souligne que :

« Il y a chevauchement lorsque plusieurs personnes parlent en même temps. Ce phénomène se produit fréquemment quand le locuteur est sur le point de laisser la parole à quelqu'un d'autre ». Elle note aussi, que « ces chevauchements peuvent également se produire lorsque plusieurs personnes veulent prendre la parole en même temps » (*ibid.* : 171).

C'est à ce dernier type que nous allons nous intéresser dans chacune des trois émissions.

3.1. Le rendez-vous de l'économie

Nous avons retenu cinq numéros pour *Le rendez-vous de l'économie*. Une émission autour de plusieurs aspects de l'économie, qu'elle soit nationale ou internationale, à savoir les activités industrielles, financières et commerciales du monde en général et de l'Algérie en particulier. En plus de l'animateur et de son assistant (absent dans les deux derniers numéros), le nombre de participants varie, selon le nombre d'invités et d'auditeurs (aucun auditeur dans le deuxième et le quatrième numéro) qui y interviennent : sept (07) participants pour le premier et le cinquième numéro, six (06) pour le deuxième et le troisième, cinq (05) pour le quatrième. Nous avons recensé au total 996 tours de parole : 232 tours de parole dans le premier numéro, 296 dans le deuxième, 162 dans le troisième et le cinquième, 144 dans le quatrième.

Tout au long de l'émission, l'alternance des tours de parole s'effectue d'une façon plutôt cohérente avec aussi quelques chevauchements. Ces derniers se manifestent beaucoup plus entre les invités et les animateurs, mais nous présenterons également la description des chevauchements relevés pour les autres participants.

Nous remarquons, au cours de l'interaction entre les animateurs et les invités, une certaine stratégie dans la prise de parole. Les échanges se caractérisent par les chevauchements permettant à l'animateur et à son assistant d'intervenir, soit pour enchaîner ou poser une question, soit pour acquiescer ou apporter plus d'informations. En voici quelques extraits :

- I_1 : non↑ je n'insiste pas/ je dis [voilà↑
 A : **[c'est-à-dire/ à l'origine/ la question était/ pourriez-vous faire le distinguo entre [la CAP et euh ?**
 I_1 : **[non↑ moi euh moi je suis en train de présenter la CAP// je suis en train de présenter la CAP↑ en disant quels sont euh quelle est son organisation ?// quelle est son envergure ?// comment elle fonctionne [et particulièrement**
 A : **[vous avez parlé tout à l'heure d'un chiffre/ soixante- treize pour cent/ soixante-treize virgule six**
 (E. 1, N.1, P. 2, L. 82-89)

- I_3 : euh euh bon euh je vais commencer à répondre à la première [question
 A : **[oui/ vous pouvez/ allez-y allez-y↑** (E. 1, N. 1, P. 4, L. 123-125)

- I_2 : le consommateur exige la couleur// exige les options/ exige la qualité du produit/ exige [le prix/ donc tout↑
 IA : **[le confort**
 (E.1, N.2, P. 3, L. 114-116)

- I_2 : il n'y a plus [de
 IA : **[il n'y a plus de temps**
 (E.1, N.1, P. 7, L. 250-251)

- I_2 : le taux euh notre notre taux de pénétration est beaucoup plus en euh// c'est avec les étrangers/ c'est beaucoup plus [avec les étrangers ou le sud
 A : **[beaucoup plus avec les étrangers// très bien/ qu'est-ce qui fait que l'Algérien vienne (sic) un petit peu plus vers vous ?/ est-ce qu'il y a euh un effort marketing qui qui qui est fourni?**
 (E.1, N.5, P. 7, L. 289-293)

Comme nous pouvons le constater dans le premier passage, l'interaction entre l'animateur et l'invité (I_1) débute, se poursuit et se termine par une succession de chevauchements. À chaque fois les deux interactants interviennent à la fin du tour de chacun, en repérant ainsi les points de transition potentiels de la parole. Le même procédé se répète dans les autres extraits où l'animateur acquiesce et donne la parole au troisième invité (I_3) dans le deuxième passage et où il enchaîne en répétant ce qui a été dit par le deuxième invité (I_2) dans le dernier passage. Au cours de l'échange entre l'assistant et l'invité 2, les chevauchements se produisent également à la fin des tours de parole. Dans le troisième passage, l'assistant enchaîne aussi en poursuivant l'idée de l'invité et la termine dans le quatrième passage, en répétant ces dires.

Concernant les invités, leur participation à l'interaction fait ressortir une certaine organisation, dans la mesure où ils essayent, les uns comme les autres, de maintenir la discussion à travers les chevauchements. Ils apportent à tour de

rôle leur contribution tout en posant des questions et manifestent leur opposition tout en argumentant. Nous avons recensé quelques passages qui illustrent cette organisation :

- *I1* : pourquoi cette politique alors/ du ministère?/ **[pourquoi** cette philosophie ?
I3 : **[nous/ nous sommes//** c'est la construction d'une destination touristique/ capable de s'imposer dans les quinze à venir euh les quinze années à venir/ une destination touristique pas euh à à la mode/ qui qui va émerger pendant quelques années/ oumbaad (ensuite) qui va tomber dans la banalité/ pas du tout// nous voulons une destination touristique capable/ capable de répondre aux motivations du touriste/ dans les quinze années et dix euh quinze années et vingt années à venir// et quand je dis tourisme/ c'est bien la demande interne/ que la demande internationale// donc premier volet/ c'est l'encouragement de l'investissement/ deuxième **[volet c'est euh**
I1 : **[c'est quoi exactement** encouragement yaâni (c'est-à-dire)/ vous offrez des terrains ? c'est quoi exactement ? les avantages fiscaux parafiscaux? c'est quoi ? (E.1, N.4, P. 6, L. 222-233)
- *I1* : tout ça/ ça marche/ maintenant (rires) c'est un peu compliqué/ c'est un grand chantier comme vous le dites// ça viendra ça viendra/ déjà la caisse d'éducation des agents de voyages/ enfin/ même pas agents de voyage/ des opérateurs touristiques// un tour-opérateur/ une agence de voyage/ un distributeur/ un grossiste/ un détaillant// et j'en euh et j'en passe/ **[et l'étage suivant**
I3 : **[non/** pour vous pour vous rassurer/ pour vous rassurer/ le dossier le dossier euh des agences de voyage est ouvert/ et le dossier et le dossier de l'hôtellerie// qui doit qui doit également/ accompagner l'agent de voyage/ est ouvert// pour que **[les euh voilà**
I1 : **[pour** qu'il n'y ait pas les coups euh (E.1, N.4, P. 10, L. 414-423)
- *I3* : vous me parlez de de de la Libye/ c'est une expérience/ c'est une euh vous me parlez de la euh **[c'est c'est un**
I1 : **[vous avez la Croatie aussi**
I3 : oui/ bien sûr/ mais bien sûr (E.1, N.4, P. 11, L. 453-456)
- *I3* : je suis je suis **[vraiment** désolé de ce discours défaitiste un petit peu
I1 : **[mais non/** c'est des expériences/ **[on parle** d'expérience
I3 : **[Tahat Tahat logements//** les touristes les touristes/ pardon/ les touristes étrangers maintenant/ ne partent plus à Tahat (E.1, N.4, P. 13, L. 506-509)

Dans tous ces passages, extraits du quatrième numéro, les interactions entre l'invité 1 et l'invité 3 se caractérisent par des chevauchements. À chaque fois que l'un deux prend la parole, l'autre intervient, soit pour répondre à la question posée par le premier, censée concerner le deuxième, soit pour en poser (premier passage). Ils utilisent également ces chevauchements pour contester et enchaîner en apportant des éclaircissements (trois derniers passages).

3.2. *Conseils et vous*

La seconde émission que nous avons retenue (constituée de quatre numéros) s'intitule *Conseils et vous*, une émission à thème social. Le principe de cette émission est totalement différent de celui de la première. Les interactions se font uniquement entre l'animatrice et les auditeurs et se passent dans une atmosphère assez tendue et riche en émotions.

Les auditeurs (en général, des auditrices) appellent afin de s'exprimer librement, d'extérioriser leurs angoisses, leurs tourments et leurs problèmes. Ils n'ont que la radio (cette émission en particulier) pour chercher conseils, trouver des réponses à leurs questions, voire des solutions à leurs problèmes. Cette tâche est confiée à une psychologue qui intervient à la fin de tous les appels en répondant tour à tour aux différents auditeurs, en faisant le point sur tout ce qui a été dit au cours de l'émission et en donnant quelques conseils.

Ce sont les auditeurs qui jouent le rôle principal dans cette émission. Les interactions se déroulent d'une façon organisée, avec peu de chevauchements. Nous remarquons que ces chevauchements se manifestent beaucoup plus entre les auditeurs et l'animatrice, qu'entre cette dernière et la psychologue (présente dans le studio). D'une façon générale, l'animatrice tout comme les auditeurs interviennent à la fin des tours de chacun pour acquiescer et approuver les dires de l'autre. Nous avons sélectionné un extrait de chaque numéro :

- *A : c'est une très très belle histoire que vous nous avez racontée↑/ le roman de votre vie euh votre histoire [d'amour de couple euh*
A_{U2} : [oui c'est ça/ voilà voilà voilà↑
(E. 2. N. 1, P. 6, L. 17)
- *A : alors vous parlez de votre vie de couple↑*
A_{U1} : voilà [ç'a été vraiment un fiasco/ voilà donc ça s'est terminé par un divorce
A : [d'accord↑ (E. 2. N. 2, P. 2, L. 49-51)
- *A : écoutez euh vous euh vous nous envoyez tous désolés euh Djamilia [euh franchement*
A_{U1} : [oui oui// je
me suis déjà lâchée avec des amis ce mercredi-là et euh voilà voilà// donc euh
A : mais ça sera l'occasion d'avoir une pensée pour elle [ce soir Hassina
A_{U1} : [oui oui/ voilà
(E. 2. N. 3, P. 2, L. 59-64)
- *A : il faut trouver le temps hein/ il suffit de le vouloir/ [le trouver pendant toute l'année*
A_{U2} : [je sais/ oui c'est vrai
(E. 2. N. 4, P. 5, L. 171-172)

Nous remarquons également qu'à la fin de quelques appels, les moments des « au revoir » se font par chevauchements. En voici quelques extraits :

- *A_{U4}* : *merci beaucoup Sabrina/ je voulais euh je ne voulais pas terminer sur une note un peu triste/ je je voulais vous dire euh bonnes euh bonnes vacances et euh bonne continuité à vous euh [j'espère qu'on se reverra*
A : *[merci/ merci/ je vous embrasse très très fort Sonia*
(E. 2. N. 4, P. 10, L. 350-353)
- *A* : *je vous embrasse/ bonne soirée à vous et euh [à bientôt inshallah (si Dieu le veut)*
A_{U4} : *[merci/ également/ au revoir*
(E. 2. N. 4, P. 11, L. 357-358)
- *A_{U5}* : *bonnes vacances*
A : *merci euh [et grand merci pour votre intervention*
A_{U5} : *[et bon courage/ au revoir*
(E. 2. N. 4, P. 15, L. 504-506)

En ce qui concerne les interventions de la psychologue, quelques chevauchements sont également à noter témoignant du rôle de l'animatrice à approfondir et à refocaliser la discussion. En effet, elle intervient pour rappeler un fait, donner un avis et demander plus d'explications.

Du côté de la psychologue, les chevauchements véhiculent l'approbation de l'avis de l'animatrice et la réponse à ses questions, ce qui fait ressortir une certaine organisation dans les interventions de chacune d'elles.

- *IA* : *elle s'est lancée un peu dans l'aventure de la parenté de la maternité/ sans sans suivre d'école des parents [euh finalement ça fait le lot euh// malheureusement*
A : *[elle n'existe pas malheureusement cette école*
(E. 2. N. 2, P. 12, L. 406-408)
- *IA* : *c'est difficile sans l'entourage de réagir / parce qu'on est soit dans le harcèlement permanent/ [soit dans le renoncement*
A : *[c'est qu'on a pas l'habitude*
(E. 2. N. 3, P.17, L. 594-597)
- *A* : *alors pourquoi ? pour des raisons euh de [euh de lien de sang ?*
IA : *[des raisons de consanguinité*
(E. 2. N. 2, P.15, L. 540-541)
- *A* : *voilà↑ donc prendre du recul et puis cogiter euh encore une fois avant de prendre une décision/ [voilà↑ ça c'est pour Mouna*
IA : *[oui oui*
(E. 2. N. 2, P.16, L. 576-578)

Dans le premier passage, l'animatrice intervient au moment où la psychologue marque une pause d'hésitation par *euh*. Le chevauchement renvoie à un moment propice, choisi par l'animatrice mais pour rejoindre les dires de la

psychologue. Cette dernière reprend à la fin de son intervention par *malheureusement*, un élément déclencheur de l'intervention de l'animatrice. Cela dénote une certaine organisation, malgré la prise de parole de deux locuteurs au même moment. La même fonction semble apparaître dans le deuxième passage où l'animatrice rebondit pour mieux argumenter l'idée de la psychologue sur la difficulté de dénoncer le harcèlement dans la société algérienne.

Par ailleurs, dans les deux derniers extraits, les rôles s'inversent dans la mesure où c'est la psychologue qui prend la parole au cours de l'intervention de l'animatrice en choisissant le moment de pause, représentée par *euh*, pour acquiescer plus loin dans la conversation par *oui oui*.

3.3. Micro ondes

Micro ondes est une émission musicale consacrée aux tubes qui ont marqué les années soixante-dix et quatre-vingts. Elle constitue un contexte de divertissement, de jeu et de détente pour les auditeurs, les seuls qui participent par téléphone à l'interaction en répondant à des questions autour de la musique de tout genre et qui gagnent de petits cadeaux symboliques. L'émission propose une sorte de hit parade, le *Top Ten* continu, où les auditeurs donnent leur voix et font grimper ainsi les chanteurs dans le classement.

À la différence des deux premières émissions, *Micro ondes* ne donne la parole qu'au public qui suit en permanence le classement du *Top Ten*. Cela implique une situation interlocutive non-immédiate, en l'absence d'invités ou d'autres personnes dans le studio. L'animateur anime l'émission en usant de différentes modalités interactionnelles. Il coordonne et donne la forme aux échanges, jouant son rôle d'acteur principal. De manière générale, il enchaîne avec les titres de chansons et les noms de musiciens, tout en rappelant le nombre de voix cumulées par chacun et en essayant de détendre l'atmosphère avec des anecdotes, avant de prendre les appels.

L'alternance des tours de parole se fait d'une manière linéaire et harmonieuse. Une personne parle à la fois mais des chevauchements de parole existent, même s'ils sont très rares. En voici quelques exemples :

- *A* : *écoutes/ on va commencer par se tutoyer*
A_{U4} : *euh ben [d'accord*
A : *[« Comme d'habitude » « Comme d'habitude »/ qui a chanté « Comme d'habitude » tiens ?*

(E.3, N.1, P. 4, L. 125-132)

- *A_{U5}* : *oui bonsoir*
A : *euh elle [porte euh*

A_{U5} : **[comment allez-vous ?**

(E.3, N.2, P. 7, L. 243-245)

• *A_{U10}* : *ben euh je je euh vote George Michael pour qu'il gagne quand même*

A : *mais attendez [parce que*

A_{U10} : *[« Last Christmas »*

(E.3, N.4, P. 17, L. 527-529)

• *A* : *comment ça va jeune fille ?// allô allô// non non/ [on prend quelqu'un d'autre*

AU20 : *[ça va bien*

(E.3, N.4, P. 22, L. 667-668)

Dans ces passages, les chevauchements, représentés majoritairement par les interventions des auditeurs, se réalisent à un moment aléatoire et sans aucune stratégie, tel que c'est constaté dans les deux premières émissions.

Toutefois, trois autres exemples requièrent notre attention, où les chevauchements semblent relever d'une certaine stratégie :

• *A* : *à la pêche/ exactement/ bon euh comme c'est bientôt la fin de la grippe pour nous euh ben c'est les vacances entre dix-sept et dix-huit heures*

A_{U10} : *pas pour nous euh pour certains oui*

A : *enfin euh [pour*

A_{U10} : *[pour la plupart surtout*

A : *pour la plupart*

(E.3, N.3, P. 17, L. 526-531)

• *AU13* : *je euh je donne une voix à Sandra*

A : *Sandra/ [trente-cinq voix pour « Maria Magdalena »*

AU13 : *[oui*

(E.3, N.4, P. 20, L. 596-598)

✓ *A_{U10}* : *et je voudrais encourager Samira euh [Brahmya*

A : *[Samira Brahmya oui*

(E.3, N.5, P. 20, L. 602-603)

Nous constatons à travers ces passages que parfois les locuteurs n'interviennent pas au hasard. Quelques cas de chevauchements servent, soit à poursuivre l'idée de l'autre (premier et troisième extraits), soit pour acquiescer (deuxième extrait). D'une manière générale et dans l'ensemble de l'émission, nous pouvons considérer les autres cas de chevauchements comme uniquement des *ratés* de la conversation spontanée. Les interlocuteurs parlent en même temps, sans qu'ils soient synchrones sur le sujet de la conversation. Un locuteur poursuit son discours après avoir posé une question sans même attendre la réponse. L'autre répond plus loin en s'interposant sur une nouvelle idée. Parfois, l'inverse se produit, à savoir un auditeur pose une question alors que l'animateur n'a même pas fini sa phrase.

4. Les tours de parole et le changement de code

Concernant l'alternance codique relevée dans notre corpus (que nous nommerons changement de code), nous en constatons une forte pratique de la part des animateurs des trois émissions. Les autres participants, à savoir les invités et les auditeurs essayent, d'une manière générale, de maintenir la conversation en français. Toutefois, ils sont influencés par les animateurs quant à la langue qu'ils utilisent. Les invités et les auditeurs vont ainsi, en fonction de leur répertoire verbal, soit alterner deux langues, soit utiliser exclusivement l'une d'elles.

Notre objectif est seulement de démontrer le mécanisme de changement de langues de la part des participants au fur et à mesure qu'il passe d'un tour de parole à un autre. Nous avons choisi de présenter ici un ensemble d'extraits des trois émissions où le choix de la langue utilisée par les auditeurs et les invités est déterminé par les animateurs. Nous commenterons les extraits au fur et à mesure :

- *A : très bien↑/ zéro vingt et un quarante-huit quinze quinze/ un appel euh monsieur Hakim d'Alger/ bonsoir Hakim*
A_{U1} : bonsoir monsieur Hamid
A : ahlane↑ mrahba (bienvenue)
A_{U1} : ouach rakoum ? labas ? (comment allez-vous ? ça va ?)
A : labas lhamdoullah (ça va, louange à Dieu) et vous-même ?
A_{U1} : ça va
A : bonne fête si vous êtes travailleur
A_{U1} : vous aussi/ bonne fête
A : bonne fête quand même si vous ne l'êtes pas
(E. 1, N. 1, P. 10, L. 372-381)

Dans cet extrait de la première émission, l'animateur prend l'appel en saluant l'auditeur en français. Celui-ci lui répond aussi en français. Mais lorsque l'animateur lui souhaite la bienvenue en arabe, l'auditeur change aussitôt de code en lui demandant comment il va. L'animateur lui répond en arabe mais il poursuit en français posant la même question. Cette alternance de l'arabe et du français déclenche chez l'auditeur une réponse en français et toute la conversation se poursuit dans cette même langue.

Nous retrouvons cette pratique au cours des échanges entre l'animatrice de la deuxième émission et deux auditrices :

- *A : vous avez quel âge ?*
A_{U3} : j'ai trente-trois ans
A : trente-trois ans↑
A_{U3} : oui
A : allah ibarek (que Dieu te bénisse)
A_{U3} : ibarek fik (qu'il te bénisse aussi)

A : vous avez fait des études ?

A_{U3} : en fait/ pas trop euh j'ai fait quatre ans d'études/ quatre ans et puis j'ai passé euh
(E.2, N. 1, P. 10, L. 329-336)

Les salutations se font en français et la conversation se maintient dans une seule langue jusqu'à ce que l'animatrice décide de changer de code en utilisant l'arabe pour une expression relative à la religion, utilisée en général quand on parle d'âge, de nombre d'enfants, etc. Ce changement influence l'auditrice qui décide à son tour de lui renvoyer l'expression dans la même langue. Dans un autre numéro de la même émission, cette même pratique apparaît où ce changement de code par l'animatrice influence une auditrice.

Mis à part ces expressions relatives à la religion *allah ibarek/ ibarek fik*, la conversation se poursuit et se termine en français :

• A : qui nous aurons donc sous l'émotion de l'émission de ce soir euh et bien tout de suite avec vous Linda↑

A_{U1} : bonsoir

A : bonsoir

A_{U1} : ça va ? vous allez bien ?

A : elhamdulillah (**louange à Dieu**) et vous ?

A_{U1} : très bien je vous remercie/ pas très fort aujourd'hui parce que euh j'étais en train de rouler euh et j'ai entendu votre émission euh on écoute beaucoup la chaîne trois

A : oui

A_{U1} : et là je voudrais euh je voudrais tant que ma participation apporte yaâni (**ça veut dire**) un euh un bénéfice pour euh toute la famille algérienne// euh voilà moi je suis issue d'une famille de quatre sœurs et un frère

A : oui

A_{U1} : euh de papa instruit de maman instruite euh famille modeste sans problèmes euh malheureusement ma mère nous a éduqués dans une atmosphère vraiment euh incroyable

A : c'est-à-dire↑

A_{U1} : le garçon euh kima y koulou aâla raso richa (**comme on dit : sur sa tête une plume**) et quatre sœurs/ alors vous avez les deux premières euh c'est des ennemis et les deux dernières c'est les chouchous de la famille

(E.2, N. 2, P. 1, L. 22-40)

En effet, l'animatrice répond à l'auditrice en arabe au cinquième tour de parole et poursuit en français en renvoyant la question. Ce qui pousse l'auditrice à répondre et à maintenir la conversation en français, jusqu'à ce qu'elle intègre (dixième tours) une lexie en arabe *yaâni* (un petit mot auquel recourent fréquemment les bilingues), puis, au quatorzième tour, une expression figée *aâla raso richa* (relative à la culture arabe et dont le sens connoté ne peut être véhiculé qu'en arabe : se dit pour représenter un garçon unique et gâté).

Plus loin dans la même conversation, le même phénomène se produit avec l'expression en arabe *allah ibarek* et *hadja* :

- *A : vous vous êtes jetés un petit peu dans la gueule du loup comme on dit*
A_{U1} : oui oui voilà↑
A : c'est bien triste tout ça euh vous avez votre petit quand même// Linda
A_{U1} : vous savez euh c'est vrai↓
A : il a quel âge ?
A_{U1} : il a douze ans
A : allah ibarek (que Dieu le bénisse)
A_{U1} : ibarek fik iselmek (que Dieu te bénisse et te protège)// vous savez euh// je ne sais pas euh quand il est chez moi c'est euh c'est hadja (quelque chose) c'est l'éducation quand il va de l'autre côté donc euh c'est c'est c'est autre chose euh j'ai vraiment peur aussi de parler sur mon enfant↓
(E.2, N. 2, P. 1, L. 96-106)

La troisième émission semble se caractériser aussi par ce phénomène où les auditeurs s'adaptent à la langue utilisée par l'animateur. En voici un extrait :

- *A : mais moi je bouge pas/ je suis là samedi dimanche et lundi/ ala el qanat athalitha faqat ala el haoua oua ala el mobachir (sur la chaîne trois uniquement à l'antenne et en direct)// ah c'est beau ça↑/ j'adore Mc Solar/ l'un de ses premiers succès hein↑/ « Bouge Bouge Bouge de là » « Bouge Bouge Bouge de là »/ il nous a quand même fait bouger pendant des années// Madjid bonsoir/ zéro vingt et un quarante-huit quinze quinze*
A_{U5} : allô
A : comment vas-tu Madjid ?
A_{U5} : ça va ?
A : et toi ?
A_{U5} : ça va
A : alors tu as rien à nous dire ?
A_{U5} : pardon↑
A : tu as rien à nous dire ?
A_{U5} : rien de spécial
A : et alors pourquoi tu as appelé ?
A_{U5} : pardon↑
A : pourquoi tu as appelé ?
A_{U5} : pour participer
A : participer à quoi ?
A_{U5} : à l'émission Karim Amiti
A : el Karim quoi ?
A_{U5} : Amiti
A : alors il a bougé de là
A_{U5} : oui
A : allez/ tu bouges un petit peu s'il te plaît// bon↑ Madjid/ comment t'as passé ton week-end ?
A_{U5} : euh tranquille euh j'étais sur Oran euh après/ je suis rentré euh ben ben voilà
A : tranquille↑
A_{U5} : oui
A : dis-moi↑/ les Algérois conduisent toujours aussi bien ?

Studii de gramatică contrastivă

A_{U5} : euh ça va ça s'améliore avec les travaux euh avec tout ce qui est en train de se faire/ normalement ça va s'améliorer

A : kima qal ouahed↑ (comme quelqu'un a dit)// elle est bien goudronnée

A_{U5} : zaâma↑ (soit-disant) soit-disant

A : (rires) ok↑ très bien// on peut aller jusqu'à cent vingt cent quarante comme ça↑/ euh sans euh sans faire de queue de poisson hein↑// voilà comme ça↑/ bon euh dis-moi des petits projets pour les vacances ?

A_{U5} : euh pour le moment j'avais un projet euh pour aller en Tunisie/ mais là apparemment j'ai changé de boulot/ donc j'ai pas droit au congé

A : ah attention↑ chouf (écoutes) le mois d'août en Tunisie c'est Alger hein↑/ Alger à quatre heures

A_{U5} : aâla bali aâla bali (je sais) euh je suis parti je suis parti l'année dernière/ mais moi je suis parti à Hamamat donc euh je je

A : ah oui euh tahmima aala (un bain pour) euh comme ça aala tsourti (pour moi) :: bon dis-moi// tu donnes une voix à qui ?

A_{U5} : euh toujours Sandra↑

A : toujours Sandra↑/ ayayaye↑/ mais elle est en train de remonter Sandra↑/ vingt-cinq voix pour « Maria Magdalena »↑

A_{U5} : ah oui

A : merci beaucoup jeune homme↑

A_{U5} : au revoir

A : tchao↑ (E.3, N. 1, P. 6-7, L. 161-212)

Comme nous pouvons le remarquer, après que l'animateur alterne le français et l'arabe, il entame et poursuit longuement la conversation avec l'auditeur en français. Dès que l'animateur décide d'alterner l'arabe et le français, au vingt-sixième, l'auditeur le suit dans cette pratique. Deux tours après, ce phénomène se reproduit où les deux locuteurs alternent au fur et à mesure l'arabe et le français, et se quittent en français.

Conclusion

Pour conclure, nous pouvons dire, d'une part, que les trois émissions analysées, qui se caractérisent par la diversité du cadre qui constitue les conversations dans un français parlé interactionnel, par la finalité et par le thème, se différencient également par la structuration des tours de parole. Les stratégies et les modes d'interaction adoptés par les participants se rejoignent et se divergent en même temps selon l'objectif et le rôle de chacun d'eux.

D'autre part, les deux principaux modèles d'alternance conversationnelle qui ont été définis pour la conversation spontanée sont présents dans les trois émissions (proportions différentes), à savoir la prise de parole à tour de rôle et sans chevauchements (SACKS et al., 1974) et le modèle coopératif dans lequel les transitions sont marquées par des périodes de

chevauchements (EDELISKY, 1981, cité par PARISOT et VILLENEUVE, 2005), pouvant rendre les conversations plus synchrones.

Par ailleurs, la composante « participant » est en étroite corrélation avec l'alternance codique et le choix des codes. D'une manière générale, les participants adoptent le climat linguistique de la chaîne radiophonique d'expression française, et des émissions en particulier, en s'efforçant de parler qu'en français et de maintenir, le plus longtemps possible, les conversations dans cette langue. Parfois, ils changent de code en s'adaptant à la langue qu'utilisent les professionnels de la radio, à savoir les animateurs, considérés comme les responsables de la gestion et de l'orientation des échanges et des débats.

Bibliographie :

- Arezki A., (2005), *La planification linguistique et la problématique de l'enseignement des langues en Algérie*, Thèse de Doctorat d'Etat, option Sciences du langage, université de Mostaganem, 488 p.
- Arezki A., (2007), « Le désignant français : ethnique, nom de langue et de culture en situation méliorative dans le parler kabyle », Cheriguen F. (dir.), *Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, L'Harmattan, 12 p.
- Arezki A., (2008), « Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien », *Le français en Afrique*, n° 23, Didier Erudition, p. 21-31.
- Asselah-Rahal S., (2000), *Etude micro-sociolinguistique et communicationnelle des pratiques bilingues (arabe-français et kabyle-français) chez deux familles immigrées*, Thèse de Doctorat, Université Rennes 2, Haute Bretagne, 404 p.
- Asselah-Rahal S., (2004), *Plurilinguisme et migration*, L'Harmattan.
- Astesano C., (2001), *Rythme et accentuation en français. Invariance et variabilité stylistique*, coll. *Langue et parole*, L'Harmattan.
- Blanche-Benveniste C., (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- Cheriguen F., (2008), « Essai d'évaluation d'un changement sociolinguistique dans une situation de langues en conflit : le cas de l'Algérie », Actes du colloque, 1998, réédité dans *Essais de sémiotique du nom propre et du texte*, Alger, O.P.U.
- Edelsky C., (1981), « Who's got the Floor? », *Language in Society*, n° 10, p. 383-421.
- Grandguillaume G., 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Editions Maisonneuve et Larose.
- Kerbrat-Orecchioni, C., (1990), *Les interactions verbales*, T1, Paris, Armand Colin.
- Lamizet B., 2002, *Politique et identité*, Paris, Presses Universitaires de Lyon.
- Morel M.-A., (1985), « Présentation », Morel, M.-A. (dir.), *L'Oral du débat, Langue française*, 65, p. 3-5.
- Nicolai R., (2007), « Contacts des langues et contact dans la langue : hétérogénéité, construction de l'homogène et émergence du 'linguistique' », *Journal of language contact – THEMA 1*, p. 1-21.
- Queffélec A., Derradji Y., Debov V., Smaali-Dekdouk D. & Cherrad-Bencheffa Y., (2002), *Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*, De Boeck & Larquier s. a., Éditions Duculot.

Studii de gramatică contrastivă

- Sacks H., Schegloff E. & Jefferson G., (1974), « A simplest Systematics for the Organisations of Turn Taking for Conversation », *Language*, 50 (1^{ère} éd.), p. 696-735.
- Traverso V., 1999, *L'analyse des conversations*, Editions Nathan.
- Djaoud M., (2002), « La langue française en Algérie », *La francophonie*, <http://mauricecourtois.perso.neuf.fr/numero3/PATOIS1.htm> (Consulté le 10 août 2014).
- Parisot A.-M. et Villeneuve S., 2005, « La conversation en langue des signes québécoise (LSQ) : proposition d'un modèle dynamique de partage de l'espace interactionnel », *ACL*, London, Ontario <http://www.unites.uqam.ca/surdite/HTML/rezums/pv05lc.html> (Consulté le 10 mars 2011).

Nabil **Sadi**, docteur en Sciences, Maître de conférences - A en Sciences du langage, Département de français, Faculté des lettres et des langues, Université de Béjaïa. Membre du Laboratoire LAILEMM (Recherche-formation en langues appliquées et ingénierie des langues en milieu multilingue), Université de Béjaïa. Membre du comité de rédaction de la revue *Multilinguales*, Université de Béjaïa. Recherches universitaires dans le domaine des Sciences du langage : français parlé des médias - contact de langues- variation et style.

DIACHRONIC ANALYSIS OF THREE PALESTINIAN MARRIAGE CONTRACTS: IMPLICATIONS FOR TRANSLATORS¹

Abstract: Unlike other discourses, legal discourse should be very simple, straightforward and unambiguous, and so should legal translation. However, legal translation implies multifarious challenges. Though, it is still under-research in the Arab World and the Occupied Palestinian Territories (OPT). The present article attempts to shed some light on the development of the language of legal texts in the OPT as illustrated in the study of three marriage contracts representing three sporadic periods of time— post-First World War, post-Israeli occupation to Palestine and post-foundation of Palestinian National Authority (PNA). The rationale beyond this selection is that the OPT has witnessed a political upheaval since the First World War, started with British Mandate until 1948, Israeli occupation in 1948 and now the rule of PNA. A thorough investigation into the contracts over these periods of time shows a noticeable development of the language of the contracts in terms of terminologies, structure and cultural components. The article reveals a good affinity between the language employed in the structure of the contracts and the social, economic and political situations when the contracts were written. Translation-wise, the article reflects on sample translations of the contracts by Hatim et al. (1995) with a view to examining the intricacies of legal translation. The findings show how important for legal translator to be well-versed in the language of law and the development of legal discourse diachronically. The article finally draws some conclusions which may be useful for legal translator trainers/trainees.

Key Words: marriage contracts, legal translation, Arabic, English, diachronic analysis

Résumé: Contrairement aux autres discours, le discours juridique devrait être très simple, direct et sans ambiguïté, et c'est ainsi que devrait être la traduction juridique. Cependant, la traduction juridique présente de multiples défis. Malgré cette complexité, elle reste encore sous-recherchée dans le monde arabe et dans les Territoires palestiniens occupés. Le présent article tente de mettre en évidence le développement de la langue des textes juridiques dans les territoires palestiniens par l'étude de trois contrats de mariages qui représentent trois périodes sporadiques de temps - après la première guerre mondiale, après l'occupation israélienne de la Palestine et après la fondation de l'Autorité palestinienne. La raison derrière cette sélection est que les territoires palestiniens occupés ont témoigné des changements politiques bouleversants depuis la première guerre mondiale, du Mandat britannique jusqu' en 1948, de l'occupation israélienne de 1948 jusqu'à la règle de l'autorité palestinienne. Une enquête approfondie sur les contrats de ces périodes de temps montre une évolution notable de la langue des contrats en termes de terminologie, structure et composantes culturelles. Cet article révèle une bonne affinité entre la langue employée dans la structure des contrats et les situations sociales, économiques et politiques à l'époque de l'écriture. Du point de vue de la traduction, l'article s'appuie sur un modèle de traduction des contrats de Hatim et al. (1995) en vue d'examiner les subtilités de la traduction juridique. Les résultats mettent l'accent sur l'importance de la connaissance de la langue du droit et du développement du discours juridique du point de vue diachronique par le

¹ Mohammad Ahmad **Thawabteh**, Al-Quds University, Jerusalem, Occupied Palestinian Territories
mthawabteh@art.alquds.edu

traducteur juridique. L'article aboutit à quelques conclusions qui peuvent être utiles pour les traducteurs juridiques, formateurs / stagiaires.

Mots-clés: *Contrats de mariage, traduction juridique, analyse diachronique arabe et français.*

1. Introduction

Translation has become the ultimate accolade in sciences since time immemorial, the deification of which is due to its potential for intercultural communication, i.e. narrowing the cultural gap between (un)related languages and cultures. On top of that, translation has brought a tremendous infusion of the advancement of one culture into another. In this vein, many cultures have gained momentum and weight through translation. Hermans (1999: 37) argues that Western Europe civilisation was the product of translators. By the same token, Arab culture enjoyed unparalleled prosperity by the flood of translations from Persian, Greek, Syriac etc. as Mouakket (1988: 25) succinctly puts it: “the Arabs owed the Greeks the initiative and the starting point towards reasoning. But no sooner had they taken the first step, than their vigorous and earnest desire for knowledge surpassed that of [the] Greeks in many fields.” Sofer (2002: 25-26) also points out that “Islamic scholars served as a bridge between antiquity and the modern world. Our scientific world has its roots in ancient Greece and Rome, but many of its branches have grown on the trunk of Islamic culture.”

In what follows, we examine the discourse of marriage contracts in Islamic-Arab culture context from a diachronic perspective. They constitute the matrimonial bond that lasts from the cradle to the grave, so to speak. The legal discourse is not only important for the sustainability of marriage, but it is also crucial to protect the spouses' social and financial rights.

2. Culture and Ideology

Several definitions of culture are presented in social sciences, but for the sake of the present paper, we adopt Goodenough's (1964: 36) definition:

A society's culture consists of whatever it is one has to know or believe in order to operate in a manner acceptable to its members, and do so in any role that they accept for anyone of themselves. Culture, being what people have to learn as distinct from their biological heritage, must consist of the end product of learning: knowledge [...]; it is not a material phenomenon; it does not consist of things, people, behaviour, or emotions. It is rather an organization of these things. It is the forms of things that people have in mind, their models for perceiving, relating, and otherwise interpreting them. As such, the things people say and do, their social arrangements and events, are products or by-products of

their culture as they apply it to the task of perceiving and dealing with circumstances.

In this, culture permeates the minutiae of human beings' daily life, to the point of opacity. Since human beings on the face of the earth could not speak the same language, or live in the same place, or eat the same food, or wear the same dress and so on so forth, cultures are thought to drastically diverge. This is the norm indeed—no reason for repugnance about that. What is acceptable by members of a given culture is not necessarily so by other members in another culture.

As for ideology, Malmkjær (2005: 182) offers the following definition: “systematically asymmetrical relations of power such as those which obtain or have obtained between, for example, men and women, adults and children, masters and slaves, colonisers and colonised, masters and servants.” Undoubtedly, human beings harbour a particular ideology either consciously or unconsciously, hence being socialist, fascist, capitalist, Marxist, Islamist, feminist, chauvinist, etc.

Indeed, culture and ideology are two incorporating organic entities. Perhaps it is safe to assume that they are two sides of the same coin. By way of illustration, as a social practice in Arab-Islamic culture, a gold wedding ring is worn only by a bride, rather than by a groom, a practice that is utterly ideologically-motivated— Islam urges males to shun worldly contrivances.

3. Legal Discourse and the translator

3.1. Features of Legal Discourse

Legal discourse is characterised by high density of information and excessive length and constitutes a heavy burden on the shoulder of ordinary reader. Bhatia (1998, para. 3) argues that “[o]f all the professional and disciplinary texts, legal genres display an overwhelming use of some of the most typical intertextual and interdiscursive devices, which often create specific problems in their construction, interpretation and use, especially when placed in interdisciplinary contexts.” Likewise, Crystal and Davy (1985: 193) describe legal language “as the least communicative, in that it is designed not so much to enlighten language-users.” Examples of legal language comprise of various activities such as promissory notes, applications, receipts, notary public, academic certificates, declarations, contracts, certificates, civil status certificates, civil judicial documents, Islamic court documents, among many others. As an umbrella of legal language, legal discourse “shows the oddities of asymmetric legal systems” (Thawabteh & Najjar 2014: 42). Legal discourse, Farghal and Shunnaq (1999: 157), point out “is different from other discourses as it must be

unambiguous and use legal jargon, and should not bother too much about the simpler needs of the general public.” It further reflects explicit divergence of interests of language users, thus legal systems of cultures vary greatly. A case in point is marriage contract in Islamic legal system which is worthy of research for its peculiarities. The contract seems to be held sway by Islamic teachings for many years to the point that emotive religious overtones almost pervade the language. Bearing this in mind, translating Arabic culture-bound legal elements into English is likely to pose a formidable challenge for translators because the translation problems are cultural, rather than linguistic on the one hand, and because of clear-cut development of the language of the contract on the other. It should be noted, however, that the language of the contract formulated decades ago has similarities with a recent one. Odd as it may sound, legal discourse is thought to be difficult to translate, thus “requires a special type of translation, basically because the translator is more restricted than in any other form” (Newmark 1981: 47). Such restriction is imposed by the fact that the translation is “combining the inventiveness of literary translation with the terminological precision of technical translation” (Cairns & McKeon 1995 as cited Harvey 2002: 177). Legal translation is also distinguished from other kinds of translation in that it is not “specifically addressed to a target culture audience i.e. not particularly tied to the [SL] community and culture” (House 1977 cited in Emery 1989:10). Because of the asymmetry of legal systems in various cultures, the task of legal translators “as cultural mediators is to adequately communicate information about foreign law specifically taking into account the divergent previous knowledge of the target audience in order to avoid misunderstandings” (Pommer 2008: 17). Finally, in the translation of legal discourse, Hatim et al. (1995: 5) claim, “the Arab translator is very much on his or her own, firstly because of the drastic cultural differences between the Arabic source text and a possible English equivalent, and secondly due to the almost total absence of an English model to follow.”

3.2. Qualities of Legal Translators

“The central prerequisite of translation as a dynamic task for the translator is to comprehend the given text within an adequate legal perspective” (Stolze 2013: 68). Stolz takes the discussion of legal translation a step further by focusing on knowledge that has a bearing on positioning of textual background. That is, the translator should be versed in (1) legal world culture with its own law system (European continental/Anglo-Saxon/Arabic/Chinese); (2) the form of legislation continental law/ case law/ supra-national law/ law in other regions; (3) text genre macro-structure of text type (paragraph of code, court sentence, certificate, contract, document, etc.); (4) field of law: criminal, civil, administrative, works, trade, family, international law, etc. of the country; (5)

legal concepts levels of abstraction of concept and lexis on the text level; and (6) legal style: precision and anonymity in civil law, individual style in common law, standard formulae, speech acts (2013: 68).

Moreover, Stolz (2013: 68) speaks of knowledge related to rhetoric formulating which may include (1) text function transparency for source text function, documentary translation, orientation markers, translation assignment; (2) terminology state of equivalence of concepts to be checked, translation principle of “common denominator” of concept, literal translation of terms; (3) language information official language, speech acts and verbal tense, sentence perspective, phraseology, technical word compounding, inclusive style; (4) standardisation archaic forms, standard procedural formulae. Mohammad et al. (2010: 2) argue that the layout and wording of legal document “should be precise and expressive and can have no other interpretations apart from the ones stated.”

In Islamic era, legal translation has been dealt with from pure Islamic jurisdiction vantage point. An-Nawawwi (2013: 1629) points out that “legal translators should know the language of the witness and defendant with which the judge is not familiar, with proviso that he is an adult, emancipated and fair” (author’s translation). Strange as it may sound, the male translator should not be a slave. Arguably, he should not be the property of another person; he should work for himself, i.e., a person who has full power to make decisions by himself. Being loyal to the SL and ‘adult’, that is, have wide experience, are other significant ethical characteristics the legal translator should enjoy.

4. Methodology

4.1. Data Used in the Study

The present paper comprises three marriage contracts belonging to three different periods of time— post-First World War period which is dated 1927 (Contract I), post-Israeli occupation to Palestine in 1948 (Contract II), and post-foundation of Palestinian National Authority (PNA) in 1994 (Contract III). The translations of the three contracts are provided by the author based on a translation by (Hatim et al. 1995: 86).

4.2 Significance of the Study

The present study falls within the ambit of legal discourse analysis, taking our cue from Hatim et al. 1995. The study seems to be an embryonic research discipline in the Arab World as illustrated by Bibliography Interpreting and

Translation BITRA¹, a prestigious translation database with over 55, 000 entries. A search for the word ‘Arabic’ in the Title field returns 677 hits. Another search for the word ‘legal’ and ‘Arabic’ in the Title field returns 16 hits. Obviously, the present study may be considered significant because there is a lack of research, perhaps with the exception of the two studies we refer to in this article (i.e. Mohammad et al. 2010 and Al Aqad, 2014). Hopefully, this paper will raise Arab translation scholars’ awareness about a seriously neglected area in legal translation – marriage contract.

5. The Problem of Equivalence

It is true that a given culture partitions reality quite differently from another. Therefore, capturing equivalence seems to be squaring the circle. Equivalence is a notion that has been widely addressed by many translation scholars (Nida 1964; Catford 1965; Newmark 1988, among many others). In a nutshell, Tytler (1790: 20) claims that translation is an “evaporation of the beauties of the original.” As far as legal translation is concerned, formal equivalence has been encouraged by many translation theorists and practitioners. Likewise, functional equivalence has been called for by many others. Nevertheless, no translation is ever fully functional or fully formal (see also Toury as cited in Munday 2001: 114). In a general sense, translation involves an oscillation between formal and functional equivalences. Baker (1992) attributes the problems related to the rendition of a given legal text to the lack of verbal and/or functional equivalence in the TL (see also Mohammad et al. 2010). Al-Aqad (2014: 111) claims that the problems in legal translation may be attributed to the lack of equivalence in synonyms, that is, “the varieties of word synonyms in the legal Arabic system which have no equivalence in the English system in terms of marriage contracts, such as مهر، شبكة، صداق [...] (dowry).”

6. Discussion and Analysis

The theoretical framework established so far requires that we examine some written utterances in the contracts with a view to better diversifying and corroborating our argument. Therefore, a taxonomy of the components of the three contracts is made.

¹ Available at: https://aplicacionesua.cpd.ua.es/tra_int/usu/buscar.asp?idioma=en (accessed July 6, 2013)

6.1 Marriage Contract

An indispensable component in the three contracts is the term *عقد زواج* ('marriage contract'). It is the point of departure for marriage in Islam. Allah says: "And God has made for you mates (and companions) of your own nature, and made for you, out of them, sons and daughters and grandchildren, and provided for you sustenance of the best: well they then believe in vain things, and be grateful for God's favours" (Ali 1938, xvi: 72). This term may pose problems in the course of translation between Arabic and English. The Arabic collocation *عقد زواج* has connotative meanings not existent at all in English, hence the problem in translation arises. Collins Cobuild (2003) defines marriage as "the relationship between a husband and wife [and] the act of marrying someone, or the ceremony at which this is done." Similarly, but more precisely, marriage in Islam is roughly defined as a contract between a man and a marriageable woman to make matrimonial bond and to have children. As can be noted, both cultures (i.e. Arab-Islamic and English) highlight the relationship between a man and a woman. Whilst an official marriage contract must be signed in the former, it is not necessarily the case in the latter as a common law relationship would show. Such relationship is prohibited in Islam, however. The relationship between a man and a woman is not legally valid without a marriage contract being signed by the concerned parties. As a socio-cultural practice, the contract must be officially signed lest the relation becomes in jeopardy.

Translation-wise, one straightforward strategy to render *عقد زواج* can be employed via formal and functional translation as can be shown in Appendix I below, i.e. 'marriage contract', a translation that seems perfect at first glance. Nevertheless, the problem is due to the cultural disparity between two unrelated cultures— two different cultures of two different coins indeed. It ensues, therefore, that some shades of meanings and semiotic networks between the SL and TL are likely to be lost.

6.2 The Institutionalisation of Marriage Contract

In Islamic era, it can be said that marriage contract has never been institutionalised. With the passage of time, nevertheless, it has become part and parcel of an organised system. Contract I bears no logo (see Appendix I), thus less institutionalised. Historically, in the aftermath of the First World War and the decline of the Ottoman Empire as a guardian of the Islamic State, Palestine was controlled by Great Britain. Perhaps the political upheaval made it difficult for the mandate power to institutionalise marriage contract at the time. In contrast, Contract II and Contract III (see Appendix I) are imprinted with distinctive logos, thus more institutionalised. Contract II bears "The Hashemite

Kingdom of Jordan” whereas Contract III has “PNA”. The former reflects Palestine under the Jordanian rule after the Nakba— ‘the catastrophe’ which afflicted Palestine in the wake of Israeli occupation to historic Palestine in 1948. The latter, however, shows the rule of PNA, pursuant to Oslo Accords between Israel and Palestinian Liberation Organisation in 1993. Obviously, the presence or absence of the logos is indicative of the country which ruled Palestine and consequently, the kind of political system adopted by each. Truly, the beauty and subtlety of legal language is indescribable.

In terms of translation, *السلطة الوطنية الفلسطينية* and *المملكة الأردنية الهاشمية* may be rendered into ‘The Hashemite Kingdom of Jordan’ and ‘PNA’ respectively. The former refers to the rule of Jordan to West Bank during a period of approximately two decades (1948-1967), a period of several political and social changes which led to 1967 war. The latter may have some overtones that are missing in the TL. The PLO is a national resistance movement founded in the early 1960s to liberate Palestine from the authoritarian forces of new fascism occupying Palestine in 1948. In the 1990s, the PLO decided to embrace peace settlement to the long-standing Palestinian cause and integrated into an internationally-recognised political body known as PNA since then.

6.3 Benediction of Qur’anic Verse

For a husband and wife, marriage is a haven of peace and timeless tranquillity in Islamic-Arab culture. Having examined the three contracts, we notice that Contract III is typical of a ‘Qur’anic benediction’ verse, whereby the verse is imprinted on the top of the contract. To illustrate the point, take Text 1 below:

Text 1

SL *وَمِنْ آيَاتِهِ أَنْ خَلَقَ لَكُمْ مِنْ أَنْفُسِكُمْ أَزْوَاجًا لِتَسْكُنُوا إِلَيْهَا وَجَعَلَ بَيْنَكُمْ مَوَدَّةً وَرَحْمَةً إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَاتٍ لِقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ*

(ar-Room xxx:21)

TL “And among His Signs is this, that He created for you mates from among yourselves, that ye may dwell in tranquillity with them, and He has put love and mercy between your (hearts): verily in that are Signs for those who reflect” (Ali 1938, xxx:21).

(Contract III)

Contract I and Contract II do not include a benediction, perhaps the contracts represent an era that witnessed an atmosphere of matrimonial stability— marriage viewed as a sacred value by members of community. Those members dearly love to marry. It is also possible that Arabs and Muslims start to appreciate Islamic teachings related to marriage. On the face of it, the translation in Text 1 above seems to have succeeded to relay the intended

message of the SL. However, we need to look more deeply into the above text (i.e. Qur’anic verse) as a micro-sign integrated into the overall text with an eye to discourse as a macro-sign, that is to say, the function which the Qur’anic verse was supposed to perform in the text. The verse is a religious-cultural practice subsumed within a text for a rhetorical purpose to fulfil.

6.4 Marriageable Age and Sanity

In Islamic-Arab culture, (f)male spouses should be of marriageable age and sanity so that marriage becomes valid. Consider Text 2 below:

Text 2

SL

مستندات تحقق السن وعدم الموانع

TL “Documents of Age Verification and Eligibility”

(Contract III)

Marriageable age refers to right age to marry, thus documents of age verification should be provided. On the other hand, sanity shows that the spouses should, or even must, be punctilious, that is, not being offensive in the eyes of the society. Documents of eligibility should be provided thereof. As can be shown, the formal translation for Text 2 does the trick, with SL culture specificity fully in mind. That is, مستندات تحقق السن وعدم الموانع (‘documents of age verification and eligibility’) seems to be the product of the SL culture and sounds odd in the TL culture. The meticulous use of the terms in the contracts is also crystal-clear as shown in Text 3 below:

Text 3

SL

الزوج البالغ العاقل
الزوجة البالغة العاقلة

TL “male spouse of legal age and sound”
“female spouse of legal age and sound”

(Contract I & Contract II)

These two social proprieties should be observed. As can be noted Contract I and Contract II display the lead-up to marriage while Contract III does not. The two conditions are taken for granted because of today’s exciting development in clerical jobs in all government departments— showing birthday certificate, blood test and medical examination(s) at marriage contract ceremony, for instance.

6.5. Epistemology of Dowry

This sheer cultural reference merits close investigation. The cultural connotations this reference bears in the SL text are so crucial as far as target culture is concerned. Arab culture is a culture of patriarchal domination, and thus the Arabic المهر ('payments by a husband for a wife') operates in the culture accordingly. A woman's dowry in western culture is "the money and goods which [...] her family gives to the man that she marries" (Collins Cobuild 2003); it is the other way round in Islamic-Arab culture. The Quran says:

"Also (prohibited are) women already married, except those whom your right hands possess: Thus hath Allah ordained (Prohibitions) against you: Except for these, all others are lawful, provided ye seek (them in marriage) with gifts from your property,- desiring chastity, not lust, seeing that ye derive benefit from them, give them their dowers (at least) as prescribed; but if, after a dower is prescribed, agree Mutually (to vary it), there is no blame on you, and Allah is All-knowing, All-wise" (Ali 1938, iv: 24).

It ensues, therefore, that the connotations for Arabic المهر gives plenty of opportunities for target language readers to forge their own interpretation in conjunction with their cultural repertoire in a manner that is quite different from that of the SL readers. Nonetheless, intertextual relations within the boundaries of the text may be conducive to recognising the meanings intended for Arabic المهر as Text 4 may illustrate:

Text 4

SL

على مهر معجل قبضه وكيل الزوجة والدها

TL

"The down-payment of which is received by the representative for the female spouse (her father)..."

(Contract I)

Textual occurrences do not occur in a vacuum. Their dependence on other prior or subsequent relevant occurrences within the boundaries of a text is useful for better understanding what a sign in the text is intended to mean. Likewise, Mohammad et al. (2010: 2) highlight "the significance of context as a determinative factor in the process of communicating the intended meaning through translation."

A further point yet to be noted is the amount and types of dowry to give in marriage. In Contract I, the amount of dowry given to marriage was in Egyptian Pound as it dates back to the British Mandate for Palestine. In Contract II, however, it is in Jordanian Dinar because Palestine was under Jordanian rule. Similarly, Jordanian Dinar has continued to be used in PNA territories as Contract III shows. As for types of dowry, take Text 5:

Text 5

SL

المهر ونوعه
المعجل
الموجل
توابع المهر

TL “Amount and Type of Dowry”
“Down-Payment”
“Deferred Payment”
“Extras”

(Contract I, Contract II & Contract III)

Types of dowry are المعجل (‘pre-marriage payment’) and المؤخر (‘deferred payment’). The former is paid before marriage takes place. The latter, however, is post-marriage payment and is due when it becomes difficult for the bride and groom to adjust to new situation after marriage. Miscellaneous issues related to dowry are extras and method of payment. Extras are mandatory requirements of purest 24-carat gold, e.g., gold bracelets, necklaces, pins, rings etc. They may also include properties that have to do with the matrimonial home.

In terms of translation, المهر ونوعه (‘amount and type of dowry’); المعجل (‘down-payment’); الموجل (‘deferred payment’) and توابع المهر (‘extras’) are all cultural references that exclusively belong to the SL culture. The strategies employed are both functional and formal. For instance, the functional-based strategy utilised for rendering المهر ونوعه is actually far-fetched. Nevertheless, the intrtextual signs in the contract are of great help for the TL audience to understand what a dowry means in the SL culture. The other functional and formal strategy used to render المعجل into (‘down-payment’) is questionable as ‘down-payment’ is a business term used to pay only a percentage of the total cost when you buy something rather than someone. Taken the translation of المعجل (‘down-payment’) within the scope of other signs in the text would certainly help the TL audience understand it the best way possible.

6.6 (In)dependence of Female Spouse

At first glance, a woman may be considered as emasculated and marginalised because of being represented by a guardian in the process of signing the marriage contract. The woman may be malleable, indecisive and accommodating, so the need for الولي (‘a representative’) becomes urgent. Consider Text 6:

Text 6

SL

قال وكيل الزوجة والدها مخاطبا الزوج المذكور نفسه زوجته وانكحتك موكلتي ابنتي
على مهر معجل قدره وتوابعه المذكورة ومهر مؤجل قدره

TL

“The representative for the female spouse (her father) said, addressing

the aforementioned male spouse, “I have given my daughter to you in marriage for a dowry the down-payment of which is, the extras of which are mentioned above and the deferred payment of which is.....”

(Contract II)

It is not pejorative for *الزوجة البكر* (‘a female virgin spouse’) to have a representative when executing the contract. For *الزوجة الثيب* (‘female non-virgin spouse’), it is possible for her to execute the contract by herself. Similarly, the male spouse does not need a representative for himself.

It is fairly obvious that formal translation in Text 6 above falls short of the SL as it sounds unnatural for the TL audience—the translation does not meet the expectations of the TL audience. That is to say, female virgin spouse in Text 6 is weak and ineffective. In English culture, nevertheless, female (non-) virgin spouse can execute the contract on her own. Therefore, values like independence, freedom, etc. are highlighted.

7. Conclusion and Recommendations

Thus far in our analysis, it has been noted that the marriage contracts preserve a language very much swayed by Islamic legislation. The study also shows how language is inextricably linked with the social, economic, political situation when the contracts were written. Features of such language e.g. compound noun ‘marriage contract’ appearing in all the contracts; institutionalisation of marriage contract; benediction of a Qur’anic verse; marriageable age and sanity; epistemology of dowry and (in)dependence of female spouse are all examined. The study further reveals legal language stability in marriage contracts over about a century although the OPT witnessed many political changes. This is due to the fact that the language is Islamic-oriented. Arguably, a word, or a phrase, or a sentence said centuries ago, is said nowadays and will probably be said many years to come. It is safe to conclude that both functional and formal equivalences are employed to maintain the minimum communicative thrust of SL utterance.

Insofar as the legal translator is concerned, the translator should be *au fait* with the diachroneity, i.e. the way in which language has developed through time. If yes, s/he will be able to seek the equivalent the best way possible. And the translator should be well-versed in the legal system of both the SL and TL so that s/he will be able to know the cultures of both and hence be able to render an item in question appropriately.

In reference to Stolz (2013: 68) viewpoint, the following further conclusions can be made that the translator should be well versed (1) in legal world culture, e.g. how a benediction of Qur’anic Verse serve to the

understanding of a marriage contract in Arab-Islamic culture (2) the different forms of legislation of the marriage contracts in questions in different historical periods; and (3) legal style in terms of precision.

Bibliography

- Al-Aqad, M., (2014), Translation of legal texts between Arabic and English: The case study of marriage contracts, *Arab World English Journal*, 5, 2, 110-121.
- Ali, A. (1938), *The Holy Qur'an: Text, translation and commentary*, Cairo, Dar al-Manar.
- An-Nawawwi, A., (2013), *Rawḍatu at-ṭālibīna wa-'umdatu il-muftīn*, 10 July 2013. <http://www.alwaraq.net/Core/waraq/coverpage?bookid=170>.
- Baker, M., (1992), *In other words: A course book on translation*, London, Routledge.
- Bhatia, V., (1998), Intertextuality in legal discourse 22 August 2014 http://jalt-publications.org/old_tlt/files/98/nov/bhatia.html
- Catford, J.C., (1965), *A linguistic theory of translation: An essay in applied linguistics*. London, Oxford University Press.
- Collins Cobuild English Dictionary*, (2003), Version 4.11. Birmingham, HarperCollins Publishers.
- Crystal, D. and Davey, D., (1985), *Investigating English style*, London: Longman.
- Emery, P.G., (1989), Legal Arabic texts: Implications for translators, *Babel*, 33, 2, 77-83.
- Farghal, M., & Shunnaq, A., (1999), *Translation with reference to English and Arabic: A practical guide*, Jordan, Dar Al-Hilal for Translation.
- Goodenough, W., (1964), "Cultural anthropology and linguistics." In: D. Hymes (ed.). *Language in Culture and Society*, New York, Routledge.
- Harvery, M., (2002), What is so special about legal translation?, *Meta*, 47, 2, 177-185.
- Hatim, B., Shunnaq, A. and Buckley, R., 1995, *The legal translator at work: Arabic-English legal translation*, Irbid, Dar Al-Hilal for Translation and Publishing.
- Hermans, T., (1999), *Translation in systems*, Manchester, St. Jerome.
- Malmkjær, K., (2005), *Linguistics and the language of translation*, Edinburgh University Press.
- Mohammad, A., Alawi, N. and Fakhouri, M., (2010), Translating contracts between English and Arabic: Towards a more pragmatic outcome, *Jordan Journal of Modern Languages and Literature*, 2, 1, 1-28.
- Mouakket, A., (1988), *Linguistics and translation: Semantic problems in Arabic-English translation*, Aleppo, University of Aleppo.
- Munday, J., (2001), *Introducing translation studies: Theories and application*, London & New York, Routledge.
- Newmark, P., (1981), *Approaches to translation*, London, Pergamon.
- Newmark, P., (1988), *A text book of translation*, New York, Prentice Hall.
- Nida, E., (1964), *Towards the science of translation*, Leiden, E.J. Brill.
- Pommer, S., (2008), Translation as intercultural transfer: The case of law, *Skase Journal of Translation and Interpretation*, 3, 1, 17-21. 2 June 2013. <http://www.skase.sk/>.
- Sofer, M. (2002), *The translator's handbook*, Rockville & Maryland, Schreiber Publishing.

- Stolze, R., (2013), The legal translator's approach to texts, *Humanities*, 2, 56–71.
Tytler, A., (1790), *Essay on the principle of translation*, London, J.M. Dent Co.
Thawabteh, M. and Najjar, O. (2014), Training legal translators and interpreters in Palestine, *Arab World English Journal*, 3, 41-52.

Mohammad Ahmad **Thawabteh** is Associate Professor of Translation and Interpreting, Al-Quds University, Jerusalem, Occupied Palestinian Territories. He holds an MA degree in English Language from Yarmouk University in Jordan, Advanced Higher Diploma (D.A.E) in Translation and Intercultural Studies from Universitat Rovira i Virgili in Spain and a doctorate in Translation and Intercultural Studies from Universidad de Granada in Granada, Spain. His main research interests include translation technology, audiovisual translation, translator training, pragmatics, cultural studies, discourse analysis and semiotics.

Appendix I

Contract I

Marriage Contract

Marriage Registrar's Fees out of his office:

Marriage Registrar's Fees in his office:

Onthe Day of the month ofAH corresponding to Of the month of1927. I, the registrar authorised to perform marriages in town..... District....., executed this contract of the male spouse of legal age and sound mind of Full Name....., Town....., Age and Female virgin spouse of legal age and sound mind Full Name....., Town....., Age

Amount of Dowry: in Egyptian Pound

Down-Payment: in Egyptian Pound

Deferred Payment: in Egyptian Pound

the down-payment of which is received by the representative for the female spouse (her father) after marriage approval by male spouse and the representative for the female spouse

The male spouse and the representative for the female spouse were notified of that the conditions have been fully met, and the eligibility is established based on testimonies by the witnesses undersigned.

Special Conditions by either Spouse:

Signature of Authorised Registrar:

Identification and Representation Witness:

Male Spouse or Representative:

Female Spouse or Representative:

Guarantor for Implementation of Conditions:

Endorsement of the Court

Back Page

Marriage Certificate

Contract No.

Studii de gramatică contrastivă

Date of Contract:
Place of Contract:
The male spouse:
Full Name:
Age:
Place of Residence:
Profession:
Religion:
Father of the male spouse:
Full Name:
Age:
Place of Residence:
Profession:
Religion:
The Female spouse:
Full Name:
Age:
Place of Residence:
Profession:
Religion:
Father of the Female spouse:
Full Name:
Age:
Place of Residence:
Profession:
Religion:
Witnesses:

Contract II

The Hashemite Kingdom of Jordan

Marriage Contract

The Religious Courts of:

1. Date of Contract:
2. Place of Contract:
3. Full Name:

The male spouse, a bachelor/married man of legal age and sound mind:

The female spouse, a virgin/non-virgin of legal age and sound mind:

Town:

Place of Residence:

Age:

Nationality:

Profession:

4. Documents of Age Verification and Eligibility

5. Amount and Type of Dowry:

Down-Payment

Deferred Payment

Extras:

6. Method of Payment:

7. Contact Initiators:

8. Witnesses of Contract, Representative and Identification:

9. Special Conditions by either Spouse:

10. Condition Fulfilment Indemnity:

11. Approval of Guardian or Permission of Court:

12. Contract Formula:

The registrar authorised to perform marriages in, having ascertained that the conditions have been fully met, and the eligibility is established, have executed this contract in the manner detailed above.

The representative for the female spouse (her father) said, addressing the aforementioned male spouse, "I have given my daughter to you in marriage for a dowry the down-payment of which is, the extras of which are mentioned above and the deferred payment of which is....." The male spouse immediately replied, "I accept your daughter in marriage and confirm the dowry's down-payment, deferred payment and extras stipulated above"

Signature of Authorised Registrar:

Identification and Representation Witness:

Male Spouse or Representative:

Female Spouse or Representative:

Guarantor for Implementation of Conditions:

Endorsement of the Court

Contract III

In the name of Allah, Most Gracious, Most Merciful.

“And among His Signs is this, that He created for you mates from among yourselves, that ye may dwell in tranquillity with them, and He has put love and mercy between your (hearts):

verily in that are Signs for those who reflect” .

Palestinian National Authority

Contract No.

The Religious Courts

Date of Contract:

The Religious Court of:

Place of Contract:

Marriage Contract

1. First Name:

The male spouse

The female spouse, s virgin/non-virgin

Father's Name

Grandfather's Name

Surname

Town:

Date and Place of Birth:

Place of Residence:

Nationality:

Religion:

Social Status:

Profession:

2. Documents of Age Verification and Eligibility

3. Amount and Type of Dowry:

Down-Payment

Deferred Payment

Extras:

4. Method of Payment:

5. Contact Initiators:

6. Special Conditions by either Spouse:

7. Witnesses of Contract, Representative and Identification:

8. Condition Fulfilment Indemnity:

9. Approval of Guardian or Permission of Court:

10. Contract Formula:

The registrar authorised to perform marriages in, having ascertained that the conditions have been fully met, and the eligibility is established, have executed this contract in the manner detailed above.

Signature of Authorised Registrar:

Identification and Representation Witness:

Male Spouse or Representative:

Female Spouse or Representative:

Guarantor for Implementation of Conditions:

Endorsement of the Court

